



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa  
Faculté des Sciences et de la Technologie  
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de  
master Académique

*Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la ville*

*Filière : Architecture*

**Option : Architecture, ville et patrimoine**

Thème:

**L'extension urbaine et la préservation du patrimoine**

**Cas d'étude: la ville de Tébessa**

**Elaboré par :**

- Melle. CHETOUH Takoua- Dr. GRIB Aissa
- Melle. MAALEM Majda

**Encadré par :**

**Soutenu devant le jury composé de:**

- 01 -Mr.BRAHMI Sami Président
- 02 -Dr. GRIB Aissa Encadreur et rapporteur
- 03 -Mr. BIBIMOUNE Walid Examineur

Année universitaire: 2018/2019

# Remerciements

On ne peut commencer nos remerciements sans nos louanges à ALLAH le tout puissant et miséricordieux qui nous adonne la force, la persévérance et la volonté de mettre à fin notre modeste travail.

On tient à exprimer notre profonde gratitude à Dr. GRIB Aissa, d'avoir accepté de diriger ce travail de mémoire, on le remercie aussi pour ces conseils, ses orientations, sa gratitude, sa modestie et pour sa patience avec nous durant toute la période de la réalisation de notre mémoire de master.

On remercie bien vivement nos respectueux professeurs Mr. BRAHMI Sami et Mr. BIBIMOUNE Walid pour l'honneur qu'ils nous font en examinant et jurant ce *travail*. Nos remerciements sont aussi adressés à notre Dr. AHRIZ Atef pour son aide et ses conseils.

On remercie tous ceux et celles qui de près ou de loin ont participé à la réalisation de cette mémoire.

MERCIE



Taqoua et Majda

# Dédicace

Du profond de mon cœur, je dédie cet effort à tous qui me sont cher.

Al'âme mon père, qu'ALLA ait pitié de son âme et l'amène dans ces spatiaux paradis, c'est pour lui que j'ai tout fait et finalement j'ai tenu ma promesse.

A ma mère, aucune dédicace ne saurait exprimer mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être.

Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulé, le fruit de vos innombrables sacrifices. Puisse ALLAH, le très haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie.

A mes sœurs :my one and only « Bouthy » ,Sara, Imene et Douaà

A mes frères: Mouhamed et Amir

La source de la force.

A ma nièce: Roudaina, la source du bonheur et de la joie.

A toute la famille CHETOUH et HASNAOUI,tous mes amis et toutes les personnes que je n'ai pas cité.

TaKoua



# Dédicace

Avec une profonde et sincère gratitude je dédie ce mémoire  
Au pur esprit de mon père Abdelkader.  
(Qui restera pour toujours dans nos cœurs)

À ma chère mère, qui a œuvré pour ma réussite, son soutien, son amour et tous les sacrifices consentis, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

À ceux qui m'ont soutenu, m'ont encouragé durant toute ma période d'étude:

Mes Frères : kais et Anis

Mes sœurs : Amira et Abir

Ma chère tante Nabila et ses filles Zaineb et soundes

A ma copine sawsene

Et toutes personnes qui a participé dans ce travail.

À tous les étudiants de ma promotion

« Je ne vous remercierai jamais assez pour ce que vous avez fait pour moi »

Majda



# **INTRODUCTION**

## **GENERALE**

## INTRODUCTION GENERALE

Le patrimoine dans le monde c'est l'identité, la fierté, la valeur et l'avenir, une ville c'est un lieu qui existe aujourd'hui mais qui peut disparaître demain, enracinée dans son passé nous dépend des traces responsable de le préservé et le protéger pour ne pas perdre l'origine d'identité pour obtenir une extension intégrante avec le patrimoine.

La croissance exponentielle de la population urbaine et l'explosion spatiale sont les caractéristiques majeures des villes d'aujourd'hui. L'ampleur que prend ce phénomène dans le monde conduit à attacher la plus grande importance à l'agglomération des populations dans les pays dits « en voie de développement ». Par le double effet de l'immigration d'origine rurale et de fortes natalités urbaines, ces agglomérations s'imposent par leur rythme et leur taille.

L'Algérie connait une forte croissance le taux de d'accroissement naturel en 1967 est 3.42‰, en 1990 est 24.9‰ et en 2011 est 20.4‰.<sup>(1)</sup>

La ville de Tébessa riche d'une variation patrimoniale, elle forme un patrimoine urbain, elle joue toujours dans les villes un rôle non seulement symbolique, mais aussi social, économique, et culturel comme lieux de mixité, d'échange et d'animation commerciale et culturelle.

La ville s'étale d'une manière fou ces dernières années Faire en sorte que les organes directeurs décident de plusieurs projets et des nouveaux pôles.

« Trois nouveaux pôles urbains viennent d'être retenus à Tébessa dans le cadre d'une "extension réfléchie et maîtrisée" de la ville, a-t-on appris des services de la wilaya, deux de ces pôles sont prévus à Doukane et El Mizab, au sud-ouest de la ville, tandis que le troisième sera implanté à El-Hammamet, à une vingtaine de km à l'ouest de Tébessa, a précisé la même source, ajoutant que ces nouvelles zones d'extension urbaine devront abriter près de la moitié des 21.000 logements accordés à la wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014.<sup>(2)</sup>

Ces projets ont été retenus dans le cadre d'une opération d'actualisation et de mise à niveau des instruments d'urbanisme, a-t-on souligné, faisant état, dans ce contexte, d'un nouveau pôle universitaire à réaliser dans la commune de Boukhaf-Dyr (10 km au nord de la

---

(1) - Source : O.N.S. In Publications : Annuaire Statistique de l'Algérie, Algérie en quelques Chiffres et données Statistiques

(2) - <https://www.google.dz/tebessa.et.ses.extensions>

ville de Tébessa). Un pôle devant abriter 8.000 nouvelles places pédagogiques et une nouvelle résidence universitaire de 2.000 lits, selon les services de la wilaya de Tébessa. <sup>(3)</sup>

L'opération de mise à niveau des instruments d'urbanisme permettront, outre une restructuration du tissu urbain, d'identifier des assiettes foncières susceptibles de recevoir les projets d'utilité publique et des logements, ajoute-on. L'essor "rapide et souvent désordonné" des différentes communes, avant les années 2000, avait érigé la restructuration des Plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) et les Plans d'occupation des sols (POS) au rang de "priorité" dans cette wilaya.

La wilaya de Tébessa a consacré depuis 2006, dans le cadre des actions d'aménagement urbain, une enveloppe de près de 3,5 milliards de dinars pour le financement de 9 opérations d'amélioration urbaine lancées à travers ses 28 communes ». <sup>(4)</sup>

D'après Aldo ROSSI l'espace urbain devient le territoire d'expérimentation d'une façon de regarder l'histoire comme une matière vivante, <sup>(5)</sup> n'est pas seulement simple conglomérat d'édifice, mais la résultante d'une longue histoire sans cesse reconstruite, les constructions d'aujourd'hui sont l'héritage de demain.

---

(3) -Idem.

(4) -<https://www.djazairess.com/fr/horizons/21923>.

(5) -Aldo ROSSI: *L'architecture de la ville*, page11.

## PROBLEMATIQUE

La forte croissance démographique qui a marqué les deux premières décennies de l'Algérie indépendante s'est accompagnée d'un exode rural et de flux migratoires importants ; ils ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien, ainsi que Tébessa souffre des surcharges de population qui cherchons un mode de vie contemporaine et dans la ville toutes les conditions de vie convenable sont disponibles, à cause de cette accroissement démographique (Tébessa en 1966=16.2h/km<sup>2</sup>, en 1987=28.8h/km<sup>2</sup>, 2008=45.6h/km<sup>2</sup> de la wilaya ).<sup>(6)</sup>

Entre les deux derniers recensements, la commune de Tébessa a connu un essor démographique considérable tant sur le plan du croit naturel que sur celui de l'exode rural.

Elle comptait près de 61970 habitants en 1977, ce nombre s'accroît à 108451 en 1987.en doublant son effectif en une décennie, la ville de Tébessa dégageait un taux d'accroissement global moyen/an nettement supérieur à la moyenne nationale. En 1998, la population atteint un chiffre de 153672 habitants et 196 537 121 habitants (recensement de 2008).

Donc, on peut dire qu'elle a quadruplé son effectif depuis sa promotion en chef-lieu de Wilaya. Signalons que la répartition de la population dans cette wilaya se caractérise par son entassement au chef-lieu où le taux de concentration frise les 58%. On peut avancer dans ce cas précis l'expression pleine de sens : Tébessa et le désert Tébessa. En conséquence, elle s'est trouvée sujette à d'énorme défaillances d'ordre économique, politico administratif, socioculturel, etc. qui ont conduit à sa croissance rapide mais désordonnée et qui pèsent lourdement sur le rôle qu'elle est appelée à jouer en qualité de chef-lieu de wilaya.<sup>(7)</sup>

La ville s'étale d'une manière extravagant juste pour répondre aux besoins des occupants sans tenir compte l'histoire et la nature de la ville et de la population dans la planification des extensions et cela crée une rupture « discontinuité » visuelle, sociale et conceptuelle.

---

(6) -<http://www.ons.dz/img/pdf/ch1-demographie.pdf>.

(7)-le role des strategies de developpement sur son organisation hierarchique1966-2008,thèse doctoral, université Mohamed Khider-Biskra,2015,p02.

## QUESTIONS FONDAMENTALES

- L'extension urbaine actuelle de la ville de Tébessa respecte-elle l'aspect patrimoniale de la ville?
- Par quelle approche on peut créer l'harmonie et l'intégration entre les zones d'extension urbaine et le patrimoine urbain et architectural de la ville?
- Quelles sont les recommandations notables pour résoudre le problème de l'étalement urbain qui affecte le patrimoine de la ville?
- Comment l'Etat peut intervenir pour faire des projets répandent aux besoins et au même temps respectent la vocation patrimoniale de la ville?

## HYPOTHESES

- L'extension urbaine actuelle de la ville de Tébessa ne respecte pas l'aspect patrimonial de la ville. Nous constatons que l'État s'efforce d'élargir la ville, par la création des logements, des espace pour répondre aux besoins des citoyens, en oubliant le point de départ de la ville et son important patrimoine historique aux niveaux local et national , Où nous voyons qu'il se trouve à la périphérie de la ville et à son centre, comme s'il se déplaçait d'une ville à une autre en raison la grande différence entre eux.
- Approche qu'on peut créer l'harmonie et l'intégration entre les zones d'extension urbaine et le patrimoine urbain et architectural de la ville est par tenant en compte l'originalité et l'histoire de la ville, et par la création d'une harmonie, une unité entre les parties de la ville, on a une identité spécifique et clair, l'identité historique ne doit pas nécessairement être claire dans la conception architecturale « l'intérieur » des bâtiments mais peut être évident que par exemple dans les interfaces et cela nous donne une façade urbaine, unique, significative, belle et elle reflète notre histoire et passé.
- Les recommandations notables pour résoudre le problème de l'étalement urbain qui affecte le patrimoine de la ville sont :
  - Une bonne étude de l'ancien centre-ville « type des schémas viaires, les éléments architectonique ...
  - Engager des architectes spécialisés en patrimoine pour faire un projet non seulement une extension de la ville, mais un ajout à celui-ci.
  - Prendre en compte l'aspect historique de la ville et la région.

## OBJECTIF

L'objectif de cette recherche est de :

- Dégagé premièrement la différence qui touche l'extension urbaine on comparant au ancien centre-ville et le patrimoine et de faire une intégration entre l'extension urbaine et la préservation du patrimoine urbain et architectura.l
- Mettre en valeur le patrimoine.
- Mettre en considération le départ (ancien centre-ville) et le respect dans les conceptions des extensions pour garder la continuation de la ville.
- Identifie la relation entre l'étalement urbaine et le patrimoine.

## METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Dans le but de bien mené notre travail de recherche, nous avons utilisé plusieurs techniques et une méthodes de recherche structuré, ce qui nous a permis d'affiner notre connaissance à travers le recueil et la collecte de données de nature diverse pour la maîtrise, la compréhension du thème, elle nous permet d'identifier et d'analyser les informations nécessaires à l'étude de cas, afin de donner à notre étude une valeur par les données récentes.

Il s'agit de rassembler des données et des informations actualisées issues de différents services, des statistiques aussi la collecte des ouvrages, des livres, des mémoires, des thèses, des documents officiels et juridiques, décisions politiques, lois, décrets, textes, recueil de textes législatifs et règlementaires, les sites web, Internet, et de la direction de l'urbanisme et de la construction(rapports des Pos).

Ce mémoire a été conçu suivant deux parties principales :

- Première partie : approche théorique intitulée «cadre théorique et Conceptuel» :elle répartie en deux sous parties, la première se base sur une analyse conceptuelle des hypothèses à travers une revue de littérature afin de mieux comprendre le phénomène de l'extension urbaine avec leurs différents aspects, et le deuxième traite d'un certain nombre de thèmes liés à l'extension urbaine commençant par la théorie du patrimoine ,la ville , la composition urbaine jusqu'à la planification dans le but d'avoir une vue globale de notre recherche .
- Deuxième partie: approche analytique ; analyse de notre cas d'étude : dans cette partie , on a étudié notre cas d'étude d'une méthodes détaillé ,cette étude renforcer par les sorties sur

terrains , la prise des photos ,la collection des informations et les données actualisées soit statiques ou recensements, les observations ..etc .

Notre travail de recherche finalisé par une conclusion générale en synthétisant des points de vues liées directement aux résultats de la recherche.

# PARTIE I

## Approche théorique

*I. CHAPITRE 1: Aperçu sur le patrimoine*

*I. CHAPITRE 2: Aperçu sur la planification et l'extension urbaine*

## CHAPITRE 1: Aperçu sur le patrimoine

### Introduction

Dès le début de l'histoire l'être humain n'a pas cessé d'approprier son espace, petit à petit l'être humain apprend à vivre en groupe et en édifiant des groupements d'habitation et des villes selon ses normes et ses valeurs. Le patrimoine est une notion qui insiste sur la protection et la sauvegarde de cet héritage des siècles précédents.

### 1-Définition du patrimoine

Le mot patrimoine vient du terme latin (*patrimonium*), signifie les biens du prince ou de l'église. Le mot patrimoine a été intégré dans la langue française à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans le dictionnaire de Furetière sous la définition suivante: « bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a hérité de son père » (Fumaroli 1997).

« C'est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir ».<sup>(1)</sup>

Le sens général du patrimoine est l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques...

Bien que dans son sens financier et économique le patrimoine d'une personne physique (un individu) ou d'une personne morale (une entreprise par exemple) est l'ensemble des biens qu'elle possède à un moment donné : biens meubles ou immeubles, droits, créances et éléments inaliénables et transmissibles. Le patrimoine net tient compte des dettes et des engagements financiers qu'elle a contractés et qui viennent en déduction.<sup>(2)</sup>

Un ensemble des biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe, d'une communauté, d'une collectivité, un bien propre, une richesse.<sup>(3)</sup>

- Selon les historiens ; le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent.<sup>(4)</sup> C'est un héritage de l'histoire, qui a une valeur, et qui exige une conservation.

---

(1) -Le site officielle de l' UNESCO , [http://whc.unesco.org/fr/Culture/Centredupatrimoinemondial/Le patrimoine mondial](http://whc.unesco.org/fr/Culture/Centredupatrimoinemondial/Le%20patrimoine%20mondial).

(2) -La rousse.

(3) -Henry ROUSSO, *Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX<sup>e</sup> siècle en France : Entretiens du patrimoine, Cirque d'hiver, éditions Fayard, 2003, Introduction général.*

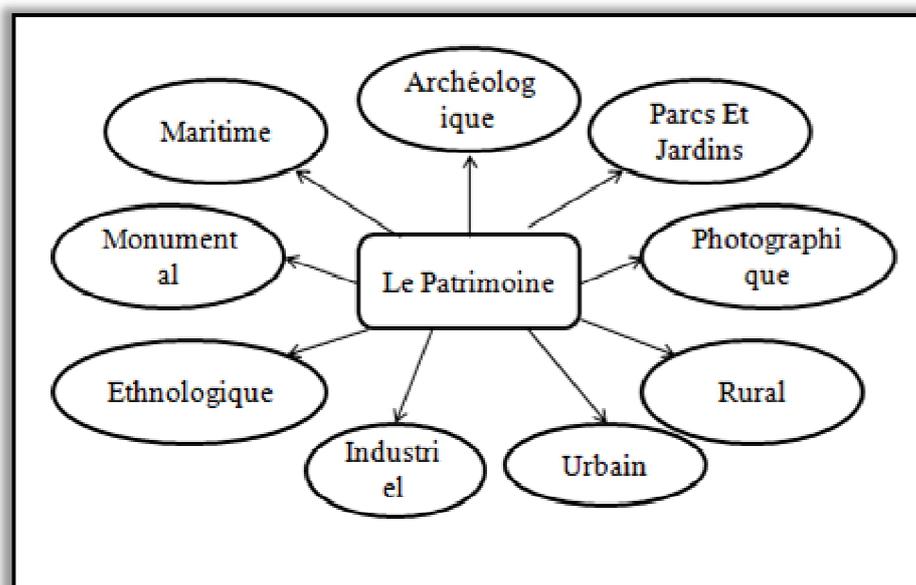
(4) -Idem.

C'est un Témoignage laissé par les ancêtres aux générations futures. L'héritage devient patrimoine lorsqu'il a une valeur dans son contexte.<sup>(5)</sup>

- Selon les sociologues ; le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité.<sup>(6)</sup>
- Selon les économistes ; le patrimoine est assimilé à un stock susceptible de porter des revenus et est donc de la nature du capital, d'éléments conçus comme ressources économiques.<sup>(7)</sup>
- Selon les législateurs ; C'est l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants.<sup>(8)</sup>
- Selon les scientifiques (sciences de la terre et de la vie); le patrimoine est l'héritage d'un environnement physique, géographique et vivant (flore, faune). Ce patrimoine est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influence en retour sur les structures des sociétés, les cultures et les comportements collectifs.<sup>(9)</sup>

## 2. Les différents types du patrimoine

Figure n° 01: Diagramme présentant les différentes formes du patrimoine.



Source: diagramme établi par l'auteur 2019.

(5) - Idem.

(6) - Dominique POULOT; p.110.

(7) - Idem.

(8) - Encyclopédie universel.

(9) - Idem.

Le service pédagogique **Château Guillaume**,<sup>(10)</sup> quant à lui, a distingué neuf formes officielles du patrimoine, elles sont présentées sur le diagramme suivant :

### **2.1. Les bâtiments et les sites**

Tout ce qui a été construit et son environnement immédiat, par exemple une maison et son terrain, une église, un monument, une statue, un ouvrage de génie (pont) peut entrer dans la catégorie de ce qu'on appelle le patrimoine bâti.

### **2.2. Les meubles et autres objets**

Le patrimoine mobilier se compose d'objets créés par l'homme et qui, contrairement au patrimoine bâti, peuvent changer de place, d'où le terme de mobilier : pièces de mobilier (table, armoire, lit), objets de valeur (œuvre d'art, bijou, argenterie), vêtements, documents (lettre, photographie, acte notarié), etc.

### **2.3. Les paysages**

Les paysages culturels sont des paysages transformés par l'occupation humaine. Des éléments naturels peuvent aussi faire partie des paysages culturels, lorsqu'ils ont une importance significative dans l'identité d'un lieu, comme une montagne ou un panorama exceptionnel.

### **2.4. Les traditions et savoir-faire**

Différentes pratiques ou représentations traditionnelles sont considérées comme appartenant au patrimoine. On inclut dans cette catégorie des savoirs et des savoir-faire liés à l'artisanat et à la technique (métier traditionnel comme celui de forgeron) ou à l'art (danse folklorique). Ce qu'on nomme le patrimoine immatériel ou patrimoine vivant, a généralement besoin pour exister d'être pratiqué par des personnes, ce sont elles qui portent la tradition qui contribue au sentiment d'appartenance des communautés.

---

(10) -<http://capsurlepatrimoine.ca>.

## 2.5. Les personnages, lieux et événements historiques

Les événements ou les lieux qui ont marqué notre histoire de manière significative ainsi que certains personnages du passé qui ont apporté une contribution remarquable à la société font partie du patrimoine historique.<sup>(11)</sup>

## 3. La sauvegarde du patrimoine

Le patrimoine comporte à la fois des éléments matériels et immatériels. On retrouve dans le champ du patrimoine matériel, le patrimoine immobilier, mobilier, archéologique, archivistique et documentaire. Ce patrimoine peut donc comporter des édifices, des monuments, des sites, des œuvres d'art, des objets ethnographiques, des archives, des livres, des brochures, des journaux, en somme le patrimoine matériel rassemble les objets tangibles qui peuvent être conservés, restaurés et montrés.

Le patrimoine immatériel, pour sa part, regroupe le savoir et le savoir-faire qui caractérisent une collectivité, c'est dans cette catégorie que se situent le patrimoine linguistique, la toponymie, le patrimoine scientifique, le patrimoine audiovisuel ainsi que les nombreux éléments du patrimoine vivant.<sup>(12)</sup>

La sauvegarde du patrimoine design consiste à le protéger en vue du futur (court, moyen, et long terme). Il peut s'agir de penser le transfert des connaissances créées.<sup>(13)</sup>

### 3.1. Les outils de sauvegarde du patrimoine

La sauvegarde de patrimoine fait par des instruments :

#### 3.1.1. Les chartes

##### **A)Charte internationale de conservation et de restauration des monuments et des sites « charte de VENISE-1964 »**

- La conservation et la restauration des monuments « isolé » et des sites.
- Garder le caractère exceptionnel les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques.

---

(11) -<http://capsurlepatrimoine.ca>.

(12) -<https://www.tanmia.ma/chartes-internationales-sur-le-patrimoine/>.

(13) -[www.e-marketing.fr](http://www.e-marketing.fr).

- Chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions
- Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies.

**B) Charte D'ATHENE- 20 octobre 1931**

- Le respect de chaque époque dans l'œuvre historique et artistique.
- L'autorité publique qui investit.
- Faire des mesures de conservation dans les d'urgence.

**C) Charte de FLORENCE- 21 mai 1981**

- Complète la charte de Venise visé vers le patrimoine naturel « végétation » les jardins historiques.
- Pour la restauration d'un jardin doit faire « les différents profile, la masse végétale et les eaux dormants.
- Soit la surface du jardin est grand ou petit ont la même valeur.
- L'environnement du jardin soit rural ou urbain on ne peut le séparé.

**D) Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques « charte de WASHINGTON -1987**

- Sauvegarde des quartiers, villes et les ensembles historiques.
- Cette charte définit les principes et les objectifs, les méthodes et les instruments de l'action propre à sauvegarder la qualité des villes historiques, à favoriser l'harmonie de la vie individuelle et sociale et à perpétuer l'ensemble des biens, même modestes, qui constituent la mémoire de l'humanité.<sup>(14)</sup>
- Réhabilitation des quartiers ou bien les villes historique avec sur des mesures indispensables pour répondre aux besoins socio-économique et culturelle, quotidien ... de la société.
- Tenure en compte des normes actuelles du confort intérieur «assainissement de quartier ».
- Les activités au sein des ensembles historique doivent retrouver des possibilités de développement sans altère leur caractère d'origine.

---

(14) -<https://www.tanmia.ma/chartes-internationales-sur-le-patrimoine>.

### **E) Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique « charte de LAUSANNE-1990)**

Le patrimoine archéologique correspond selon cette charte à la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.

Selon cette charte, la protection du patrimoine archéologique doit être fondée sur une collaboration effective entre des spécialistes de nombreuses disciplines différentes. Elle exige encore la coopération des services publics, des chercheurs, des entreprises privées et du grand public. En conséquence cette charte énonce des principes applicables dans différents secteurs de la gestion du patrimoine archéologique. Elle inclut les devoirs des pouvoirs publics et des législateurs, les règles professionnelles applicables à l'inventaire, à la prospection, à la fouille, à la documentation, à la recherche, à la maintenance, la conservation, la reconstitution, l'information, la présentation, la mise à disposition du public et l'affectation du patrimoine archéologique aussi bien que la définition des qualifications du personnel chargé de sa protection.

La protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate et par la garantie de fonds suffisants pour financer efficacement les programmes de conservation du patrimoine archéologique. Le patrimoine archéologique est un patrimoine commun pour toute société humaine ; c'est donc un devoir pour tous les pays de faire en sorte que des fonds appropriés soient disponibles pour sa protection.

Étant donné que l'un des risques majeurs qui menace le patrimoine archéologique résulte des programmes d'aménagement, la charte oblige pour les aménageurs de faire procéder à une étude d'impact archéologique avant de définir leurs programmes. De telle étude doit donc être énoncée dans une législation adéquate. Tout programme d'aménagement doit être conçu de façon à réduire au maximum les répercussions sur le patrimoine archéologique.

La charte encourage la participation de la population locale en tant que moyen d'action pour la maintenance du patrimoine archéologique. Elle recommande, dans la mesure où c'est possible, de confier la responsabilité de la protection et de la gestion du patrimoine à des populations autochtones. Étant donné que le patrimoine archéologique est un héritage

commun à l'humanité toute entière, la charte de Lausanne appelle à une coopération internationale pour faire respecter les critères de gestion de ce patrimoine.

Elle encourage également l'échange des informations et le partage des expériences parmi les professionnels chargés de la gestion du patrimoine archéologique, à travers l'organisation de conférences, de séminaires, d'ateliers, etc. à l'échelon mondial aussi bien qu'à l'échelon régional, ainsi que la création de centres régionaux de formation de haut niveau.<sup>(15)</sup>

### 3.1.2. Les conventions

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un traité de l'UNESCO adopté par la Conférence générale de l'UNESCO le 17 octobre 2003. La Convention est entrée en vigueur en 2006 à la suite de sa ratification par 30 États parties<sup>1</sup>. Elle fait suite au programme de la « Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ». En 2015, 163 États ont ratifié la Convention.<sup>(16)</sup>

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution (1954 La Haye, le 14 mai 1954).

- Protocole, La Haye 14 mai 1954.
- Deuxième Protocole, La Haye, 26 mars 1999.<sup>(17)</sup>
- Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel Paris, le 16 novembre 1972,<sup>(18)</sup> éprouvé en décembre 1975 par la suisse.
- Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique Paris, le 2 novembre 2001.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel Paris, le 17 octobre 2003.

### 3.1.3. Les organisations

---

(15) -<https://www.tanmia.ma/chartes-internationales-sur-le-patrimoine/>.

(16) -[https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_pour\\_la\\_sauvegarde\\_du\\_patrimoine\\_culturel\\_immat%C3%A9riel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_pour_la_sauvegarde_du_patrimoine_culturel_immat%C3%A9riel).

(17) -[http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=12025&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=-471.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=12025&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=-471.html).

(18) -Idem

**Tableau n°01 : Les institutions internationales chargées de la sauvegarde du patrimoine culturel.**

Abréviation	Dénomination	Symbole	Date de création
UNESCO	Organisation des nations Unie pour l'Éducation, la Science et la Culture		16 novembre 1945 Londres
ICOMOS	Conseil Internationale des Monuments et des Sites		1965
ICROM	Centre internationale des musées et des professionnels de musée		1946
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature		5 octobre 1948, Fontaine bleu, France
IFLA	Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques		1927

*Source: Etabli par l'auteur2019.*

### 3.1.4. La patrimonialisation:

Dans la littérature, la « *patrimonialisation* » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet.<sup>(19)</sup>

La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritées des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. Ainsi, "la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés" (Norois, 2000).<sup>(20)</sup>

#### A) Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation

(19) -Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886.

(20) -Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; [http://www.cafe-geo.net/article.php?id\\_article=1180](http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=1180).

Pour Choay(1992) et pour Bourdin(1996), toute revendication patrimoniale est alors sensée s'appuyer sur quatre valeurs.<sup>(21)</sup>

- L'historicité.
- L'exemplarité.
- La beauté.
- L'identité.

#### **B) Le processus de la patrimonialisation**

- La prise de conscience patrimoniale.
- Jeux d'acteur et de contexte.
- La sélection.
- La justification
- La conservation.
- L'exposition et la revalorisation de patrimoine.

### **4. Le patrimoine en Algérie**

L'Algérie la porte de l'Afrique, la richesse inépuisable, la grande surface et la variété des climats des régions, la grande histoire.

L'Algérie est l'un des pays ayant une variété inestimable de sites historique à travers ses régions existe des gravures, des peintures, ainsi que les monuments historique n'oubliant pas les paysages superbes se diffèrent depuis la mère jusqu'au le Sahara, donc l'Algérie contient une grande variation entre le patrimoine matériel et immatériel.

En Algérie, le concept de patrimoine culturel a connu une large évolution depuis la promulgation de la loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel et sa prise en charge devient le centre d'intérêt des différentes instances politiques.

Le patrimoine culturel national est défini par cette loi, dans l'article 02, comme étant "Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans les sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos

---

(21) -Yves BONARD et Romain FELLI ; Article, Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin ; revue de sciences humaines ; 2008.

jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis les des temps immémoriaux à nos jours".

Les sites classé patrimoine mondiale en Algérie sont :

- Casbah d'Alger (1992).
- Djémila (1982).
- La Kalâa des Béni Hammad (1980).
- Timgad (1982).
- Tipasa (1982).
- Vallée du M'Zab (1982).
- Tassili n'Ajjer (1982) <sup>(22)</sup>

Une liste indicative est un inventaire des biens que chaque État partie a l'intention de proposer pour inscription. En savoir plus sur le processus d'inscription et les sites sur la liste indicative sont :

- ❖ Les oasis à foggaras et les ksour du Grand Erg Occidental (2002).
- ❖ Sites, lieux et itinéraires augustiniens du Maghreb central (2002).
- ❖ Nedroma et les Trara (2002).
- ❖ Oued souf (2002).
- ❖ Les Mausolées Royaux de Numidie, de la Maurétanie et les monuments funéraires préislamiques (2002).
- ❖ Parc des Aurès avec les établissements oasiens des gorges du Rhoufi et d'El Kantara (2002).<sup>(23)</sup>

## 5. Le patrimoine àTébessa

Et en cas particulier Tébessa ou Tbessa (en arabe : تبسة, en tamazight : Tibest ou Tebest) est une commune d'Algérie, chef-lieu d'une wilaya, située à l'est du pays, entre le massif de l'Aurès et la frontière algéro-tunisienne l'antique Théveste, est une ville qui offre aux yeux des badauds une nature vaste et variée, tantôt des plaines vertes, tantôt des terres arides. Le visiteur de la ville qui a vu naître cheikh El Arbi Tebessi gardera à jamais le souvenir indélébile de ses beaux paysages et l'hospitalité de ses habitants.

---

(22) -<http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/dz>.

(23) -Idem.

## **5.1. Liste de patrimoine dans la wilaya de Tébessa**

### **5.1.1. Patrimoine touristique**

- Arc de triomphe de Caracalla.
- Théâtre romain.
- Temple de Minerve.
- Enceinte byzantine.
- la basilique Ste Crispine.
- Musée archéologique.
- Youkous.
- Gastal.

### **5.1.2. Patrimoine culturel**

- Arc de triomphe de Caracalla (214 AD).
- Théâtre romain.
- Temple de Minerve.
- Amphithéâtre.
- Ruines de la basilique Sainte-Crispine.
- Murs byzantins (du VI<sup>e</sup> siècle).
- Musée archéologique. <sup>(24)</sup>

## **Conclusion**

Le patrimoine est la mémoire des nations dans tous ses événements qui se sont déroulés au cours de l'histoire, c'est aussi une forme culturelle distincte qui reflète des caractéristiques humaines profondément enracinées et qui se transmet de génération en génération, sur une période de temps qualitativement et écologiquement distinct.

---

(24) - <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/T%C3%A9bessa/fr-fr/>.

## CHAPITRE 2: Aperçu sur la planification et l'extension urbaine

### Introduction

Il n'existe pas une définition objective de la ville, tout dépend le point de vue subjectif des acteurs, la ville est l'objet d'imagination, de projection, de représentation .d'un pays à l'autre, d'un professionnel à l'autre les critères changent.....

depuis les débuts des civilisations, Les villes n'ont cessé de se développer et de concentrer une part croissante de la population, de l'activité économique, du prestige et du pouvoir sous toutes ses formes, pour devenir aujourd'hui l'expression même de nos sociétés, de leurs potentialités et de leurs limites.<sup>(1)</sup>

### 1. Définition de la ville

La ville est le lieu d'établissement organisé, différencié et en même temps privilégié, siège de l'autorité, qui naît du village mais n'est pas seulement un village agrandi.<sup>(2)</sup>

C'est l'institué et l'informel (le conçu et le vécu). C'est l'espace et la société. La ville échappe en partie à ceux qui ont le pouvoir de l'instituer car elle est modelée et appropriée par les usagers.<sup>(3)</sup>

- Pour un sociologue, une ville peut être le lieu d'une culture, d'un mode de vie et d'un système de valeurs sociales distinctes par rapport aux régions rurales.
- Pour un politicologue, la ville est un ensemble de rapports politiques.
- Pour un économiste, il considère la ville comme un groupement permanent de population et d'activités économiques concentrées dans un espace restreint, formant une unité économique complexe.
- Pour un architecte : « Une ville ! C'est la mainmise de l'homme sur la nature. C'est une action humaine contre la nature, un organisme humain de protection et de travail. C'est une création. .... La ville est une image puissante qui actionne notre esprit. Pourquoi la ville ne serait-elle pas, aujourd'hui encore, une source de poésie ». LE CORBUSIER

« C'est un champ d'application de plusieurs forces ».ALDO ROSSI

---

(1) -Antoine S.BAILLY et Jean-Marie HURIOT, ville et croissance théories, modèles et perspectives. Edition media duplication.1999. p1.

(2) -Livre histoire de la ville Leonardo Benevolo p13.

(3) -<http://socio-urbaine.over-blog.com>.

« Une ville se fait dans le temps et par le temps à travers une combinaison entre forme sociale et une forme spatiale ».LEVY

## 2. Terminologie de la ville

En Algérie la promulgation d'une loi sur la ville N° 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville, définie et classifie officiellement la ville, principalement sur le critère de la taille de population et à l'article N°5 le classement se réfère aux fonctions et leurs rayonnement au niveau local, régional, national et international ainsi qu'au patrimoine historique culturel et architectural, enfin cette loi a défini les villes et les classifie comme suit:

Une ville : toute agglomération urbaine ayant une taille de population et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles.<sup>(4)</sup>

Une ville moyenne : l'agglomération urbaine dont la population est comprise entre cinquante mille (50.000) et cent mille (100.000) habitants.

Une petite ville : l'agglomération urbaine dont la population est comprise entre vingt mille (20.000) et cinquante mille (50.000) habitants

Grandes villes : une agglomération urbaine dont la population totalise au moins cent mille (100.000) habitants.<sup>(5)</sup>

Une agglomération urbaine : l'espace urbain qui abrite une population agglomérée d'au moins cinq mille (5.000) habitants.<sup>(6)</sup>

### Métropoles

Grandes villes possédant un large rayonnement. Elles ne sont Pas forcément les plus grandes villes du monde, mais dominant et structurent un espace international grâce à des fonctions supérieures de commandement

### Mégapoles

Très grandes villes, regroupant plusieurs millions d'habitants. Sur 150 agglomérations bi-millionnaires dans le monde en 2000.<sup>(7)</sup>

---

(4) -Article N°3 de la loi N° 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

(5) -<http://www.interieur.gov.dz>.

(6) -[http://www.ons.dz/IMG/pdf/armature\\_urbaine\\_2008.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/armature_urbaine_2008.pdf).

(7) -Lexique des villes et de l'urbain Élisabeth Dorier-April.

### **3. Critères pour définir une ville**

#### **3.1. Critère morphologique**

On s'intéresse à la forme et à l'apparence. On cherche à identifier des agglomérations à partir de la continuité du bâti. Pour considérer qu'ils soient agglomérés, il faut qu'ils soient « proche les unes des autres » ; cela nécessite l'introduction de seuil de distance.

#### **3.2. Critère démographique**

C'est le nombre d'habitants qui constituent la ville

#### **3.3. Critères administratifs**

On cherche à définir le statut administratif de la localité ainsi que ses limites à l'intérieur desquelles on va considérer le fait que l'agglomération est une ville ou non. Certaines régions ne peuvent être considérées comme localité qu'en tant que « chefs-lieux ».

#### **3.4. Critère fonctionnel**

C'est la ville en tant qu'entité fonctionnelle comme le nombre d'emplois (assimilation à l'idée de pôle d'emploi) ou bien la prise en compte des mouvements qui existent régulièrement pour occuper les emplois de la ville (migrations quotidiennes de travail). La ville regroupe des personnes qui occupent des emplois ainsi que des personnes externes qui occupent des emplois à l'intérieur de la ville. Les migrations alternantes permettent de définir l'extension de la ville indépendamment de la définition morphologique.<sup>(8)</sup>

### **4. Typologie des villes**

#### **4.1. Selon la taille**

Comme la ville est définie par le critère quantitatif : l'effectif de population, de cette définition on peut classer la ville en ville petite, moyenne ou grande.

#### **4.2. Selon la fonction urbaine**

**4.2.1. Fonction politique :** La fonction dominante au niveau de la ville est la fonction de commandement.

---

(8) -[https://baripedia.org/wiki/Ville\\_et\\_Urbanisation](https://baripedia.org/wiki/Ville_et_Urbanisation).

**4.2.2. Fonction militaire :** C'est la fonction dominante dans la ville, on notera la présence d'un nombre élevé de bases militaires, partageant le pouvoir de division avec les civils.

**4.2.3. Fonction industrielle :** Où le secteur industriel est dominant .ex : HassiMssaoud, Skikda et autres en Algérie.

**4.2.4. Fonction administrative :** Le secteur tertiaire est plus important que les autres secteurs.

**4.2.5. Fonction touristique:** Le secteur touristique est prédominantes, toutes les autres activités dépendent et se développent en fonction du tourisme. Ex : Sidi- Boussaid (Tunisie), Sharam –Cheikh (Egypte).<sup>(9)</sup>

## Synthèse

La ville est en soi une entité économique et socioculturelle de même qu'elle est le lieu d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques et peut être considérée comme la projection de société sur l'espace. Elle est un groupement de population et d'activités économiques concentrés sur un espace restreint, pouvant être assimilée à une entreprise complexe produisant de la richesse. Elle s'inscrit en outre, dans un réseau urbain hiérarchisé où s'entretiennent des relations économiques, culturelles et sociales.

## 5.L'urbanisation

L'urbanisation dans le monde est un phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité par son ampleur et par sa rapidité. Ce n'est qu'à la deuxième moitié du XXe siècle que l'urbanisation s'est littéralement étendue et a touché pratiquement tous les pays de la planète, dont les pays en voie de développement qui semblaient combler leur retard atteignant des taux de croissance urbaine impressionnants, Aujourd'hui nous sommes en train de vivre une époque de ville où ces dernières, se multiplient et grandissent en dehors de leurs limites provoquant une mutation de l'espace rural.

### 5.1. La périurbanisation

D'après J. Labasse la périurbanisation est plutôt le résultat d'une croissance spontanée que d'une croissance planifiée, soit que la planification est insuffisante, débordée par la

---

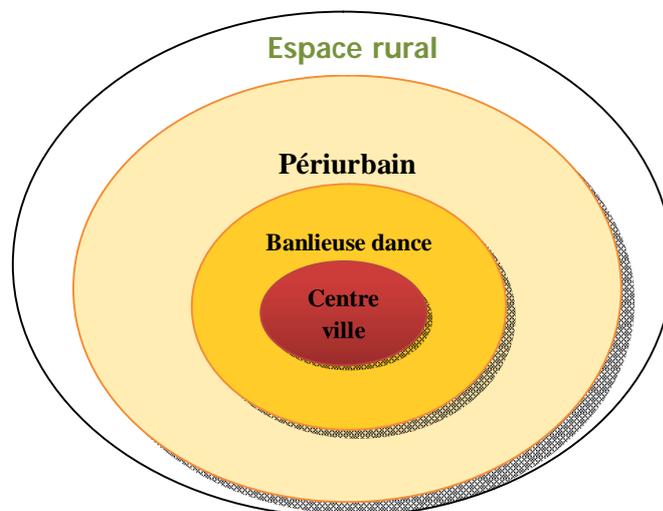
(9) -Judite Medina Do Nascimento La Croissance Et Le Système De Gestion Et De Planification De La Ville De Praia (REP. DU CAP-VERT) 2009.

croissance urbaine, soit parce que le phénomène a lieu au-delà des limites des zones couvertes par des règlements d'urbanisme ou bien parce qu'aucune planification n'existe". Le phénomène de la périurbanisation est lié en premier lieu par l'émigration d'une partie de la population du centre vers la périphérie de l'agglomération. Dans les pays industriels et riches, ce déplacement de personnes concerne toute catégorie de population, mais plus particulièrement les classes aisées et les classes moyennes.

## 5.2. La rurbanisation

On entend par périurbanisation, l'urbanisation de la périphérie des villes en continuité avec l'agglomération. Tandis que le néologisme de rurbanisation a été créé dans les années soixante pour répondre à une réalité nouvelle. La rurbanisation désigne la transformation de villages, initialement ruraux et situés à l'écart des villes, en communes en voie d'urbanisation, par l'implantation de logements individuels ou collectifs, et d'équipements.

**Figure n°02:** Schéma représente le phénomène de périurbanisation



*Source: élaboré par les étudiants2019.*

## 6. l'extension urbaine

L'évolution des villes contemporaines dans de nombreux pays se caractérise par un phénomène d'étalement urbain ou de périurbanisation : l'espace à dominante urbaine s'étend par densification des espaces périphériques.

Les nouvelles formes urbaines résultent du mouvement de développement urbain des villes. Elles sont le produit, d'une dynamique spatiale et d'un nombre d'exigences et

de besoins sociaux, qui s'avèrent d'une importance majeure pour la ville et les citoyens, notamment lorsque l'on souhaite maîtriser l'espace et son évolution. Dans une atmosphère mondiale de globalisation, l'urbanisation est le processus du moment, dont le résultat est la ville. Les villes ne cessent de se métamorphoser, de s'étaler, mais aussi de « se détruire et se reconstruire

L'extension urbaine n'est généralement pas considérée comme une discipline réglementaire, «mais comme une attitude à double volonté pour répondre aux problèmes urbains».<sup>(10)</sup>

### **6.1. La croissance urbaine**

La croissance urbaine est un processus plutôt quantitatif, démographique et spatial, qui concerne une concentration démographique croissante, avec -impacts sur la croissance physique de la ville. Les effets de ces impacts se traduisent par une croissance horizontale et verticale, selon les situations.<sup>(11)</sup>

### **6.2. L'expansion urbaine**

Il s'agit d'un stade transitoire dans un processus permanent d'évolution des tissus urbains périphériques comme l'envisagent les géographes, c'est aujourd'hui toute la pensée urbanistique, le rôle des urbanistes, la réflexion sur la ville et ses processus de construction qui se trouvent remis en question.<sup>(12)</sup>

### **6.3. L'étalement urbain**

Est un phénomène relativement récent. Depuis la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, en Europe et en Amérique du Nord, la plupart des pays sont, d'une manière ou d'une autre, touchés par celui-ci. Sa vitesse et son aire d'impact sont importantes. Elles dépassent les caractéristiques des croissances traditionnelles des villes, au point que le terme de croissance urbaine a été remplacé par celui d'étalement urbain pour décrire l'urbanisation récente des périphéries d'agglomération. Fabian De Smet, *Caractérisation des espaces*.<sup>(13)</sup>

---

(10) - [https://papyrus.bib.unontreal.ca/bitstream/Manel\\_Djamel\\_2008\\_these](https://papyrus.bib.unontreal.ca/bitstream/Manel_Djamel_2008_these).

(11) - Les Formes de la croissance urbaine Eric Tabourin, Odile Andan, Jean-Louis Routhier p1.

(12) - ALLAIN R, *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, Ed Armand Colin, 2004, p146.

(13) - <http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db>.

## **7. Modes d'extension urbaine**

**7.1. Extension linéaire:** s'effectue selon une direction déterminée (axe).

**7.2. Extension multidirectionnelle (polaire):**s'effectue à partir d'un pôle, à partir duquel va s'opérer le développement de l'agglomération, et le point de référence du développement .en générale le centre d'une ville est un pôle, il peut être un monument ou un carrefour.

**7.3. Combinaisons et conflit:**dans la réalité ces deux modes peuvent s'appliquer au même territoire à des niveaux différents (combinaison)

## **8. Les causes de l'extension urbaine**

Parmi les principales causes de l'extension urbaine :

### **8.1. Le développement démographique**

«Le développement démographique est une cause historique et difficilement influençable de l'étalement urbain».<sup>(14)</sup>Par l'accroissement de la population, l'espace devient en besoins, ce qui aide la pousse à grandir en hauteur ou en largeur.

### **8.2. Le choix de la périphérie par les habitants**

Les choix des habitants sont un des facteurs clés de l'extension urbaine. Les individus pensent souvent que les communes périphériques sont plus calmes et disposent de meilleures infrastructures (écoles,...). La nature, paraissant plus proche qu'en ville, semble être une motivation supplémentaire. Pour ces différentes raisons, la vie à l'extérieur de la ville représente, aux yeux de beaucoup, une meilleure qualité de vie. Quelques habitants sont influencés par les prix des terrains, des logements. Le prix du terrain et de la construction diminue en s'éloignant du centre : Il est en général moins cher hors de la ville qu'au centre. Ainsi que les coûts de construction moins chère.

### **8.3. Facteurs politique**

Les décisions politiques jouent un rôle très important en matière d'extensions planifiées, de la création de ville, et de zoning tel que : zone de développement industriel, zone d'attraction, zone d'activité, zone touristique, .... ect.

---

(14) -Ed Géo carrefour, Paris, 2001, pp. 283-288.

## 9. Les formes de l'extension urbaine

« La forme des villes, entendue comme la forme de l'espace urbanisé et de la répartition de ses fonctions, a évolué au fil du temps en fonction des opportunités offertes par les moyens de transport mis à la disposition des citoyens grâce à l'innovation technologique et l'investissement économique : la forme des villes résulte pour une bonne part d'un système d'accessibilité, qui a tendu à son étalement et à sa fragmentation géographique. »<sup>(15)</sup>

- L'extension en tâche d'huile qui concerne les agglomérations qui se sont développées sans plan préconçu.
- L'extension sur axes de transport qui donne une configuration étoilée à l'agglomération.
- L'extension sous forme de structures périphériques polynucléaires.<sup>(16)</sup>

## 10. Les trois échelles de l'extension urbaine

### 10.1. L'échelle MACRO

Ce sont les facteurs économiques et politiques qui dominent. Cette échelle reprend les idéologies et les tendances générales qui fondent les sociétés occidentales: la mondialisation, le système capitaliste, l'idéal démocratique, les structures politiques générales, mais aussi les tendances sociodémographiques comme la diminution de la taille des ménages, l'augmentation des revenus moyens et des demandes de logements.

### 10.2. L'échelle MESO (Aire urbaine, Agglomération)

C'est le terrain privilégié des scientifiques pour expliquer le contexte structurel de l'étalement urbain, les causes sont plurifactorielle relevant de facteurs microéconomiques, de choix politiques, de facteurs socioculturels, de tendances démographiques, de contraintes du site et de son environnement, du système de transport, et de problèmes inhérents à la ville, les contextes socioéconomiques, les particularités locales et plus particulièrement les politiques régionales et locales de logement et d'aménagement du territoire.

---

(15) -<https://mediabox.sarthe.fr/#album&docid=160231>.

(16) -[http://www.canal.u.tv/video/universite\\_de\\_tous\\_les\\_savoirs/ville\\_compacte\\_ville\\_diffuse\\_franciS\\_beaucire.1463](http://www.canal.u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/ville_compacte_ville_diffuse_franciS_beaucire.1463).

### 10.3. L'échelle MICRO

Rend compte de l'influence des décisions individuelles sur l'étalement urbain, (Secteur de l'agglomération, quartier): les préférences en matière de logement, d'implantation d'activités économiques, les choix en matière de mobilité et de consommation, etc.<sup>(17)</sup>

### 11. La composition urbaine

« Composer avec l'urbain, c'est composer : avec le milieu, avec l'héritage culturel, avec l'environnement existant »<sup>(18)</sup>

La composition urbaine est bien souvent définie comme étant un mode de conception engagé dans le projet urbain, entendu comme représentation dessinée de ce qui devra être réalisé. C'est une pratique et un ensemble de connaissances et de savoir-faire qui font partie des sciences du projet si cet ensemble désigne celles qui visent à aider, à concevoir et organiser un projet. Mais la composition urbaine ne peut pas faire l'économie de ses relations aux sciences sociales de l'espace, tant la complexité des situations est grande.<sup>(19)</sup>

L'acte créateur du compositeur est d'unifier dans un tout cohérent des parties différentes en sauvegardant et en exprimant ces différences dans l'œuvre unique et en cela donne du sens.<sup>(20)</sup>

La composition urbaine renvoie à deux grandes catégories des sciences sont :

a) sciences sociales de l'espace : économie, géographie, sociologie

Comprendre  expliquer

b) sciences du projet : architecture, urbanisme, aménagement

Concevoir  produire

---

(17) -Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère en urbanisme option gestion des villes et développement durable).

(18) -[http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/composition\\_urbaine\\_cle013737.pdf](http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/composition_urbaine_cle013737.pdf).

(19) -HAL Id: hal-00692616 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00692616> Submitted on 18 May 2012.

(20) -RIBOULET Pierre In conférences paris d'architecte, pavillon de l'arsenal Ed. Les mini PA Christian, Paris,1994.

## 11.1. Les instruments de la composition urbaine

### 11.1.1. Les tracés

Sont des traits pour but d'organiser la distribution de l'espace.

- a) **Les tracés virtuels:** Sont ceux qui servent à construire la composition urbaine mais qui ne sont pas obligatoirement concrétisés dans la fonctionnalisation et réalisation de la composition même s'ils sont fondamentaux au niveau de la composition .
- b) **Les tracés concrets:** Sont ceux qui fonctionnalisés, la concrétisation des tracés s'exprime généralement en tracés viaires ou des axes visuels (Avenue, Boulevard, Rue, Ruelle, Impasse).

### 11.1.2. Le découpage

Si le tracé produit des lignes qui relient, le découpage produit des lignes qui séparent, c'est le sens contraire du tracé, il divise l'espace urbain en sous espaces :

- Grands secteurs: Portion d'espace urbain produit par la première division de l'espace urbain, donc créé des grandes surfaces.
- Îlots : espace urbain délimitée par des rues ou toute autre partie physique (Espace bâti, boulevard....)
- Parcellaire : Ensemble de parcelles, ou division du sol entre des propriétés il présente le répertoire des biens fonciers.
- Parcelle: C'est l'unité de propriété, généralement du sol ou surface bâti, la base des études de morphologie urbaine, « espace privé à utilité public ».

Les traces des occupations : Traces des espaces bâtis, traces des espaces libres, traces des espaces végétaux. Produit par les traces des utilisateurs au sol.

### 11.1.3. Les traces des occupations

Les occupations se présentent sous la forme de leurs traces au sol: traces des espaces bâtis, traces des espaces libres, des espaces végétaux. L'importance de la trace d'occupation se limite généralement à l'échelle architecturale. Elle n'a de valeur compositionnelle que pour les espaces libres résultants (places urbaines).

## **11.2. Les lois de la composition urbaine**

### **11.2.1. Le contraste**

La loi du contraste repose sur un principe pour être lisibles, les parties d'un même objet doivent être différents les uns des autres et ne doivent pas avoir une importance égale. Il est donc nécessaire à l'échelle urbaine, car il permet d'identifier les espaces les uns par rapport aux autres. « Les parties d'un objet architectural doivent être différentes les uns des autres (plein et vide, horizontalité et verticalité, les ouvertures, la végétation ...)

### **11.2.2. La symétrie**

La symétrie est l'ordonnement des espaces, des objets, selon un axe appelé axe de symétrie. La composition urbaine par axe de symétrie a toujours été le moyen le plus sûr d'atteindre l'unité. Elle permet, de plus, la maîtrise d'immenses espaces.

### **11.2.3. L'équilibre**

La symétrie est un équilibre particulier. Mais, il existe des équilibres sans symétrie. Une composition équilibrée est celle où toutes les masses à des formes et des matières différentes, pesaient dans l'espace d'un poids égal.

### **11.2.4. La proportion**

Une œuvre proportionnée est celle où il existe des rapports dimensionnels entre les éléments qui la constituent. A l'échelle urbaine, l'existence d'un système de proportion évite les dimensions quelconques, et contribue ainsi directement à la qualification du style urbain et des rythmes de l'espace urbain.

### **11.2.5. L'échelle**

« C'est l'impression que dégage un objet ou un espace relativement à son environnement de référence » Le travail de mise à l'échelle n'est pas seulement un travail sur l'objet ou l'espace, mais aussi sur son environnement, pour assurer l'harmonie des espaces urbains.

### **11.2.6. Le matériau et le caractère**

Chaque matériau correspond un vocabulaire formelle, l'adéquation entre la forme et le matériau accentue l'unité et la force de la composition. Le matériau renforce les autres attributs de la composition urbaine et donne un caractère différent et spécifique.

#### **Synthèse**

La composition urbaine donne un ordre formel à la ville, elle fait qu'un objet urbain a une forme maîtrisée et appréhendable, qui n'est pas due à un phénomène aléatoire. Elle est à la ville ce que la composition architecturale est à un édifice.

### **12. La planification urbaine**

La planification urbaine est une méthode de prévision, d'orientation et d'organisation, qui, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de documents d'urbanisme permet aux autorités publiques d'orienter et de maîtriser le développement urbain. Ces instruments ont donc pour rôle principal de guider et accompagner la ville dans ses dynamiques et ses mutations. Pour toutes ces raisons ils doivent évoluer à leurs tours pour répondre aux mieux à ses exigences.

« L'urbanisme en Algérie, sous sa forme moderne, est lié dès les débuts, à la colonisation française. Il a été marqué et continue à l'être par les expériences et les modèles français. C'est pourquoi qu'il est impossible d'écrire l'histoire de l'urbanisme et des villes en Algérie en ignorant le fait colonial ».<sup>(21)</sup>

#### **12.1. Qu'est-ce qu'une planification urbaine ?**

"La planification urbaine est les plans, les institutions, les pratiques et les techniques qui cherchent à organiser la ville. La planification part de la demande sociale et non de la quête d'une quelconque ville idéale. Elle est apparue comme moyen d'empêcher l'anarchie urbanistique, de réaliser l'harmonie entre les besoins en logements, en emplois, en services, en circuits de distribution et en infrastructures de circulation. Elle traduit le passage de l'urbanisme d'autrefois à l'aménagement de l'espace de la ville de demain" Pierre Laborde, « les espaces urbains dans le monde ».<sup>(22)</sup>

---

(21) -MaouiaSaidouni, Éléments D'introduction à L'urbanisme, Casbah Edition, 2001, P16.

(22) -Éditions NATHAN 1994, P183.

Le dictionnaire d'urbanisme et d'aménagement, qui le définit comme étant un "Ensemble d'étude, de démarches, voire de procédures juridiques ou financières, qui permettent aux collectivités publiques de connaître l'évolution des milieux urbains, de définir des hypothèses d'aménagement concernant à la fois l'ampleur, la nature et la localisation des développements urbains et des espaces à protéger, puis d'intervenir dans la mise en œuvre des options retenues. Les documents d'urbanisme, dans ce contexte, font partie de la planification urbaine." (23)

D'après Jean Paul Lacaze la planification urbaine ne peut se définir comme une discipline. "Elle est plutôt à mes yeux une attitude face aux problèmes urbains, une double volonté : volonté de connaissance pour prendre conscience des problèmes urbains dans toute leur complexité; et volonté d'action pour permettre une meilleure gestion collective de la dialectique entre cadre de vie et mode de vie".

Selon Henri Deryck, qui est un chercheur économiste, "Pour assurer le développement des villes effacer l'urbanisme chaotique, la planification urbaine réduit les erreurs et les aléas que recèle le futur, dans une démarche prospective qui s'appuie sur les prévisions futures, elle définit des procédures et s'assigne des objectifs et désigne des instruments pour les atteindre. Ces plans d'urbanisme qui sont l'un des outils de la planification sont réducteurs des effets néfastes de l'urbanisation. La planification urbaine par ses instruments qui s'appelle le plan, la prospective, la recherche opérationnelle et la liste sans doute n'est pas close est un réducteur d'incertitude, il ne s'agit pas de deviner l'avenir, mais de contribuer à le construire." (24)

## 12.2. La planification urbaine stratégique

La planification urbaine stratégique est une adaptation de la planification spatiale rendue nécessaire par les modifications des systèmes de gouvernance territoriaux, sous l'impulsion de processus de décentralisation observés dans de très nombreux pays, à des degrés divers. La planification urbaine «classique» était conduite par les États dans un processus technico administratif qui correspondait à la gestion urbaine et territoriale des années 1950 à 1970. La planification urbaine stratégique revêt de multiples sens. Pour certains, il s'agit d'un urbanisme de projets négociés avec les acteurs économiques, inscrit dans une vision de moyen terme (10 à 15 ans). Pour d'autres, il s'agit de planification

---

(23) - Pierre Merlin, Françoise Choay "dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement" presses universitaires de France 1988 p502.

(24) - Henri Deryck, « économie et planification urbaine » théories et modèles, presses universitaires de France 1<sup>ère</sup> édition novembre 1982. p 298.

participative qui permet une large concertation avec l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux pour rechercher les points de consensus sur une vision commune de long terme et des projets structurants considérés comme prioritaires à court terme.<sup>(25)</sup>

La planification urbaine stratégique fait le lien entre les outils stratégiques (politiques et planifications) et les modes opérationnels (règlements, projets d'aménagement et services urbains) .condition essentielle d'un aménagement harmonieux du territoire.

### **12.3. La planification urbaine genèse et histoire**

La planification urbaine existe-t-elle dans l'histoire des villes ?C'est à travers cette évocation historique qu'on peut vérifier le rôle de ce concept dans la construction et la fondation des villes. L'histoire de la planification urbaine met l'accent sur deux choses : d'un côté, les grands ouvrages, réalisations, documents, plans et leurs techniques qui sont les témoins. de leurs existences dans l'histoire des villes, de l'autre côté, les politiques urbaines, les décisions, la législation, les chartes et les documents règlementaires pour leurs applications.

Ce thème apparaît véritablement dans la seconde moitié du XIXe siècle, en particulier en Grande-Bretagne, en Europe et aux Etats-Unis, il trouve vraiment son origine dans l'expérience et la pratique des pays industriels qui ont plus ou moins en avance- essayé de maîtriser l'évolution et les problèmes de leurs villes. Par la suite, ce vocable voit s'élaborer dans toute l'Europe un ensemble d'idées, mais aussi de pratiques opérationnelles de l'aménagement urbain dont il s'inscrit dans le contexte institutionnel et politique de ces pays. "L'histoire de la planification des villes et des campagnes en Grande -Bretagne est une expérience historique unique et culturellement spécifique, issue des valeurs et des croyances idéologiques des groupes possédant le pouvoir et responsables de la structuration et la mise en œuvre des décisions concernant la planification urbaine et en général de la forme des villes"

### **12.4. Les instruments de la planification urbaine en Algérie**

Leurs caractéristiques, les conditions de leurs applications, les contraintes que crée leur utilisation, leurs modes d'efficacité, leurs limites et la recherche à d'autres instruments susceptible de s'insérer dans le contexte de mondialisation qui est devenue la préoccupation de l'heure. La planification spatiale peut s'exercer à différentes échelles :

---

(25) -Henri Deryck, « économie et planification urbaine » théories e modèles, presses universitaires de France 1<sup>ère</sup> édition novembre 1982. p 298.

- Celle du territoire national : on parle d'aménagement du territoire.
- Celle de la région, d'un massif, d'une bande littorale : c'est l'échelle de la planification régionale ;
- Celle d'un quartier, d'une ville ou d'une agglomération : il s'agit alors d'urbanisme ;
- Celle d'un îlot ou d'un petit groupe de bâtiments et de leur environnement : on parle alors de composition urbaine (urbain design);
- Celle du bâtiment lui-même : c'est le domaine de l'architecture.

La politique de la planification en Algérie repose sur deux niveaux d'intervention comme celle de France.

Le premier niveau d'intervention celui de l'aménagement du territoire illustré par des instruments essentiels à échelle nationale le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui définit les grandes orientations en matière d'occupation de l'espace national, et le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) pouvant couvrir plusieurs wilayas, une wilaya ou une partie de wilaya, les prescriptions d'occupation de l'espace et le Plan d'Aménagement de Wilaya (PAW).

Le deuxième niveau d'intervention c'est l'aménagement et l'urbanisme qui se traduit par les instruments d'urbanisme, les Plans d'Urbanisme Directeur (PUD), les Plans d'Urbanisme Provisoire ( PUP ), les Plans Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ( PDAU) et les Plans d'Occupation des Sols (POS) à l'échelle de la commune, groupements de communes ou à l'échelle de l'agglomération ou une partie de l'agglomération c'est à dire au niveau local, ces instruments définit les orientations générales de l'organisation et d'occupation de l'espace. Ce niveau est atteint même une échelle plus petite celui de la parcelle, il s'agit des actes qui autorisent effectivement la réalisation physique proprement dite, ces actes regroupent notamment le certificat d'urbanisme, le permis de construire, le permis de lotir, le permis de démolir, et la certificat de conformité. En plus, il y a d'autres actes, c'est l'ensemble des études techniques, études de sols, d'architecture et de contrôle technique de la construction.

## **Conclusion**

Si l'on s'en tient aux lois qui en définissent le cadre et les orientations, la planification urbaine est un outil au service d'une plus grande cohérence de l'action publique. Cette capacité de mise en cohérence s'entend généralement de différentes manières. En termes spatiaux tout d'abord : les documents d'urbanisme ont vocation à être élaborés au sein de larges périmètres, définis sur la base de critères fonctionnels et dépassant les frontières de l'organisation administrative locale ; en termes intersectoriels ensuite : le plan définit pour un territoire des objectifs ou des orientations dont la mise en œuvre repose sur la coordination de plusieurs politiques sectorielles ; en termes temporels enfin : la réflexion prospective permet d'anticiper les besoins futurs et, plus généralement, d'intégrer les enjeux de long terme.

# PARTIE II

## Approche analytique

*II. CHAPITRE 1: Présentation de la wilaya de Tébessa*  
*II. CHAPITRE 2: Analyse de périmètre d'étude axe « RN10 »*

## CHAPITRE 1:Présentation de la wilaya de Tébessa

### Introduction

Dans ce chapitre on va présenter la wilaya Tébessa et le chef-lieu passant par la localisation et tous les paramètres de géologie et de climat et l'histoire de Tébessa après l'extension urbaine aussi que l'accroissement démographique.

### 1. Présentation de la wilaya de Tébessa

Tébessa, ou Tbessa, une des 48 wilayas d'Algérie, situé à la frontière Algéro-Tunisienne, et a pour coordonnées 8.7 en longitude et 35.24 en latitude, s'élève à 960 m d'altitude. La Wilaya de Tébessa est issue du découpage administratif de 1974, s'étend sur une superficie de 13.878 km<sup>2</sup> et compte une population estimée<sup>1</sup> à (648.703) 32habitants, soit une densité moyenne de 47habitants par (km<sup>2</sup>), avec taux de croissance de 1,7%.<sup>(2)</sup>

Tébessa est une région agropastorale célèbre par la qualité de son mouton, la majesté de son cheval et la splendeur de ses tapis. Foyer artisanal, Tébessa est aussi un important centre commercial et agricole et possède beaucoup de ressources, minières de notoriété mondiale (fer et phosphates), et forestières.

Tébessa, la ville natale de la grande figure Cheikh Larbi Tébessi dont la mémoire est toujours honorée, préservée, restaurée et classée, n'échappe pas, loin s'en faut, à la modernité. Malgré l'ancrage de son glorieux passé, Tébessa s'est résolument tournée vers l'avenir...<sup>(3)</sup>

Administrativement la wilaya se compose de douze (12) daïras englobant vingt huit (28) communes, son armature urbaine a connu un essor important en matière d'urbanisation D'où l'on note une augmentation dans le taux d'agglomération dû essentiellement à l'effort de développement consenti à ce jour.

La wilaya totalise une population de 648703 habitants correspondant à un parc total de logements, 115.755 unités réparties comme suit :

---

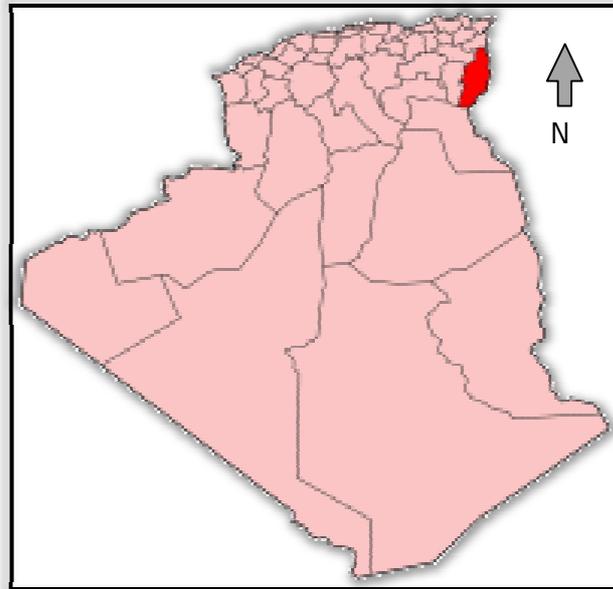
(1) -Depuis journal officiel,n°68,16 septembre 2012.

(2) -<http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/09/monographie-de-la-wilaya-de-tebessa.html>.

(3) -<https://imazighen03.skyrock.com/14.html>.

- 89.994 Logements en zone urbaine soit 78% du parc global.
- 25.761 Logements en zone rurale soit 22% du parc global.<sup>(4)</sup>

**Figure n°03:** La situation de la wilaya de Tébessa.



*Source:* <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/Algeria-Tebessa.png>.

**Figure n°04:** La ville de Tébessa.



*Source:* <https://www.google.com/maps>

(4) - R.G.P.H 1998 - Direction de la planification et de l'aménagement de territoire de Tébessa.

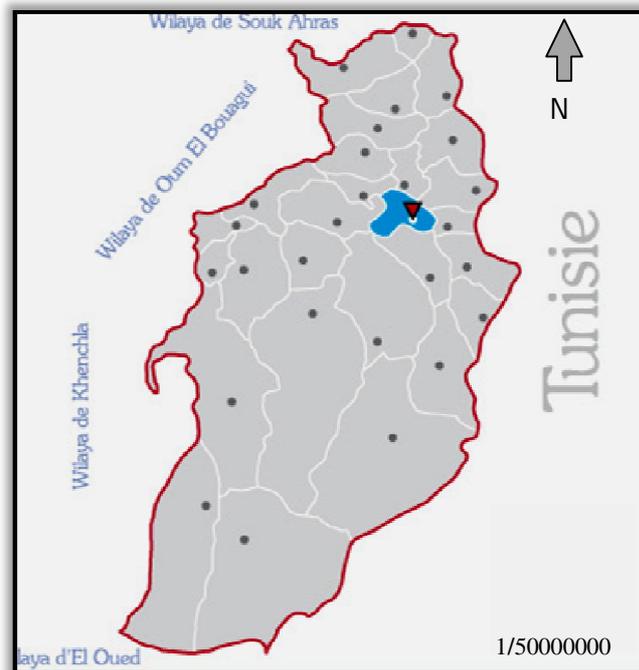
(5) -Idem.

## 1.2. Localisation

La wilaya de Tébessa est située à l'extrême est de l'Algérie, elle est délimitée :

- au nord, par la wilaya de Souk Ahras.
- à l'est, par la Tunisie.
- à l'ouest, par les wilayas de Khenchela et d'Oum El Bouaghi.
- au sud, par la wilaya d'El Oued.

**Figure n°05:** Les limites de la wilaya de Tébessa.



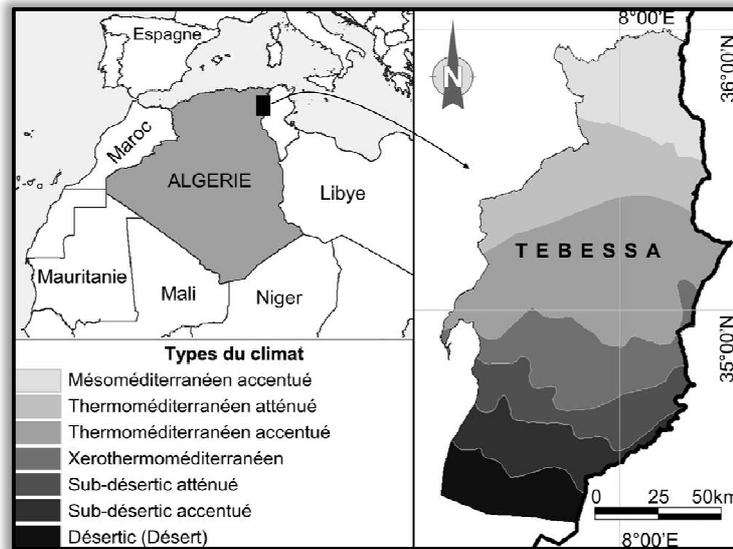
Source: <http://zhour-abada.e-monsite.com/medias/images/carte-tebessa.jpg>.

## 1.3. Relief

La wilaya est constituée de plusieurs zones géographiques:

- au Nord: les monts de Tébessa qui font partie de l'Atlas, les Hauts plateaux et les Hauts plaines.
- au Sud: le domaine saharien constitué par un plateau saharien.

**Figure n°06: Les reliefs de la wilaya de Tébessa**



Source : <http://docplayer.fr/docsimages/75/72614526/images/42-0.jpg>

#### 1.4. Climat

La wilaya de Tébessa est une zone de transition météorologique, elle se distingue par quatre étages bioclimatiques:

- Le Sub-humide (400 à 500 mm/an), très peu étendu, il est limité aux sommets de quelques reliefs (Djebel Serdies et Djebel Bouroumane).
- Le Semi-aride (300 à 400 mm/an), couvre toute la partie Nord de la wilaya.
- Le Sub-aride (200 à 300 mm/an), couvre les plateaux steppiques.
- L'aride ou saharien doux (-200 mm/an), s'étend au-delà de l'Atlas saharien.<sup>(6)</sup>

#### 2. Présentation de la commune de Tébessa

La commune de Tébessa est constituée à plus de 98% du chef-lieu en termes de population, c'est pour cela que nous intégrons la présentation de l'agglomération avec celle de la commune.<sup>(7)</sup>

La commune de Tébessa constitue le chef-lieu de la wilaya qui administre 28 communes et 12 Daïras. Elle est située dans la partie nord par rapport au territoire de la wilaya, et s'étale sur une surface totale de 184 km<sup>2</sup>. Ayant pour limites :

- Au Nord : les communes de bouhafdyr et de hammamet.

(6) -<http://www.andi.dz/PDF/monographies/tebessa.pdf>.

(7) -Magistère (renouvellement du c. ancien de Tébessa).



### 3.2. Période "Libyenne" - Période carthaginoise

Les Grecs de l'Antiquité appellent l'agglomération Theveste ou Hekatompyle aux cent portes par confusion avec Thèbes d'Égypte. Vers 880-820 avant l'ère actuelle, les Carthaginois s'installent dans la région mais la ville de Theveste reste une grande ville "libyenne" et ne tombe que vers 247 av. J.-C., où elle sera prise et occupée par Hannon le Grand, général et stratège carthaginois.<sup>(9)</sup>

### 3.3. Présence numide

De -174 à -150, Masinissa dirige le grand centre agricole de Théveste.

### 3.4. L'occupation romaine

De l'Afrique du Nord, à partir de Carthage, se fit par trois axes principaux :

- Le premier, suit la côte de la Tunisie du nord au sud, puis il se dirige vers l'est et passe par la Libye.
- Le second, qui va d'est en ouest, suit la ligne du plateau intérieur, nettement en arrière des massifs côtiers.
- Le troisième, en diagonale nord-est et sud-ouest, représente la voie de pénétration vers la frontière sud et vers l'Aurès par Ammaedara (Haïdra, Tunisie), Thevesti (Tébessa), Thamugadi (Timgad), et enfin Lambaesis (Lambèse).

Trois de ces villes furent les bases de la légion romaine, qui occupa Ammaedara sous le règne d'Auguste. En l'année 75, elle s'installa à Thevesti, en 81 à Lambaesis, qui devint par la suite son siège définitif avant d'être la capitale de la Numidie.<sup>(10)</sup>

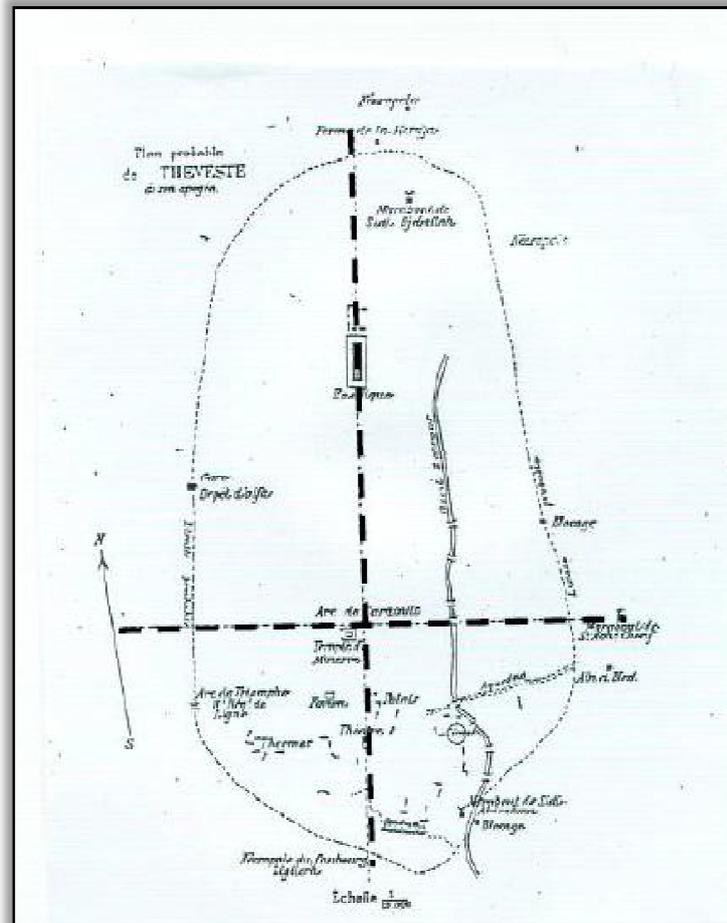
Rome y est laissé d'indélébile tracé de sa passage, édifices religieux, ponts, aqueducs, théâtre, huileries, basilique, arc de triomphe, tombeaux, bornes militaires et les stèles mortuaires racontent la vie quotidienne de l'antique Thevest.<sup>(11)</sup>

---

(9) - <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1996>.

(10) - <http://www.algerie-monde.com/histoire/romaine/>.

(11) - Magistère (renouvellement du c. ancien de Tébessa).

**Figure n°08** : La ville de Tébessa à l'époque romaine.

Source : Ouvrage *Tébessa mystère de la région*.

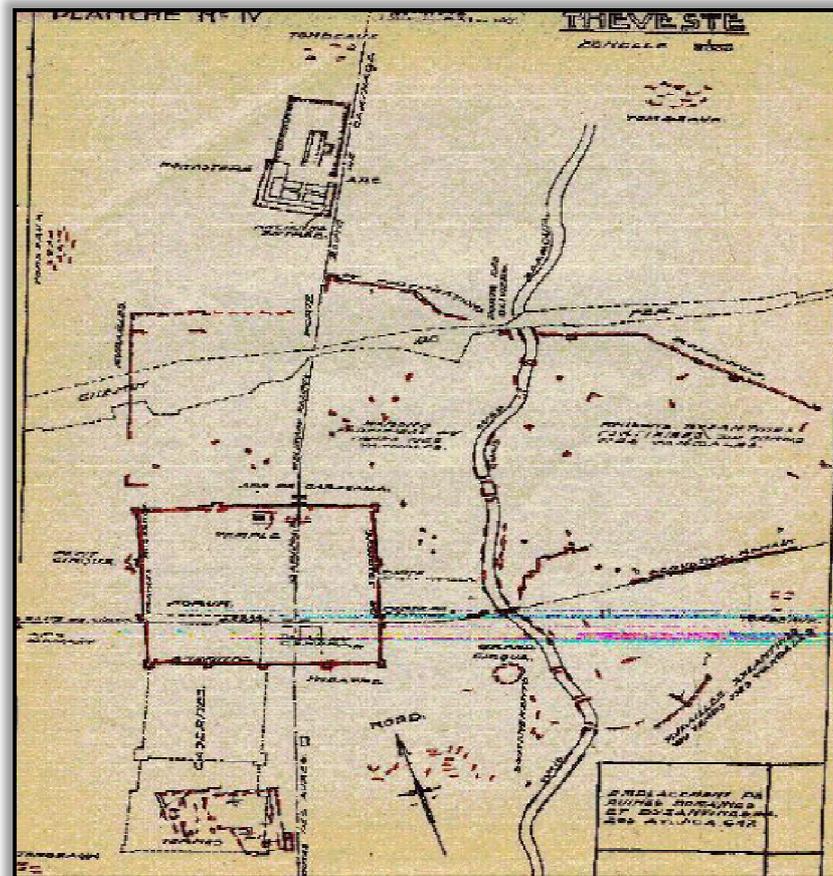
### 3.5. Domination byzantine et vandale

En 428, Boniface de Carthage appelle les Vandales, qui se débarrassent de lui dès 435, et dirigent la région dès 443. La persécution vandale commence en 488. En 496, des tribus berbères envahissent la région, sous la conduite de Jaldas : la ville est pillée et ruinée, puis reprise par le roi vandale Thrasamund.

En 530, le gouverneur byzantin Solomon reprend tout le pays. La région de Théveste devient une province byzantine, dès le début de la guerre des Vandales. La ville est restaurée. Mais en 545, les troupes berbères d'Antalas attaquent Solomon qui, vaincu, meurt au pont de l'Oued Zour<sup>(12)</sup>.

(12) - [https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9bessa#Colonisation\\_romaine](https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9bessa#Colonisation_romaine).

Figure n°09: La citadelle byzantine.



Source :Ggharzouli. Lazher, *Renouvellement du centre ancien de la ville de Tébessa*, thèse de magister, université Mentouri-Constantine, 2007.

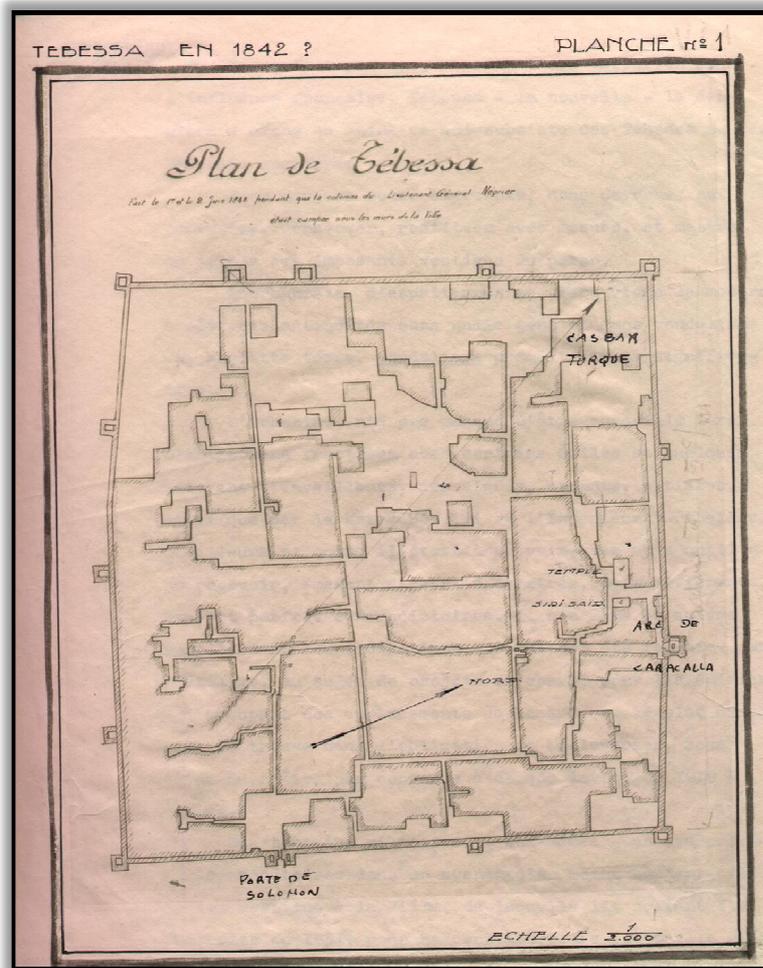
### 3.6. Domination turque

Au temps des Turcs, Tébessa était occupée par une petite garnison de janissaires, mais les véritables maîtres de la région étaient les Nemencha, forte et belliqueuse tribu de Berbères arabisés comme les Hanencha, leurs voisins du Nord et les Harakta, leurs voisins de l'Ouest. Après la prise de Constantine, la garnison turque s'enfuit en Tunisie.

Malgré la fuite de cette dernière après la prise de Constantine 1837, Tébessa, qui faisait partie du Beylik de Constantine, n'est occupée par les Français qu'à partir de 1851.<sup>(13)</sup>

(13) -[https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9bessa#Colonisation\\_romaine](https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9bessa#Colonisation_romaine).

Figure n°10: Tébessa en 1842.



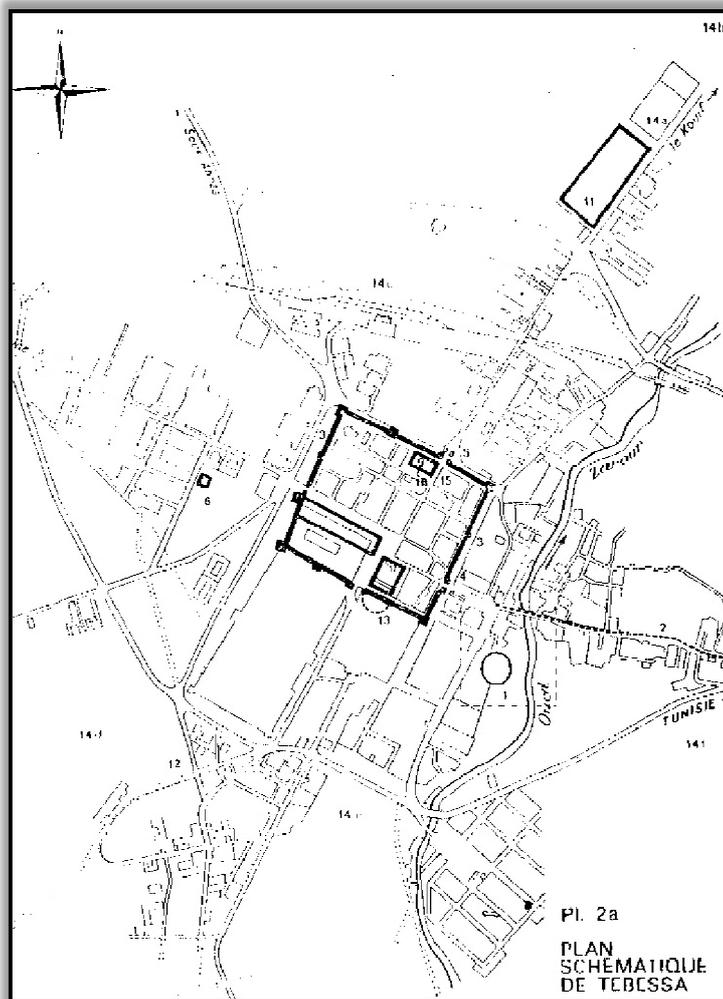
Source: Gharzouli.Lazher, *Renouvellement du centre ancien de la ville de Tébessa*, thèse de magister, université Mentouri-Constantine, 2007.

### 3.7. L'occupation française

Après 1842 les français avaient essayé de prendre la ville, mais l'occupation ne devient définitive qu'en 1851 et après une période d'organisation. Durant l'époque française, la ville s'est beaucoup agrandie, le centre à l'intérieur des remparts est réorganisé, le Cours est une route autour du centre et la trame ancienne des rues est respectée en grande partie, bien que la plupart des maisons sont remplacées par des constructions coloniales mélangées partiellement avec des maisons de type traditionnel arabo – musulman avec cours à l'intérieur.<sup>(14)</sup>

(14) - Mémoire de master en Architecture Option : Architecture, ville et patrimoine. Les formes de l'extension urbaine dans une ville à vocation patrimoniale.

**Figure n°11:** présentation de Tébessa en 1956.



*Source :Ggharzouli. Lazher, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, thèse de magister, universitéMentouri-Constantine, 2007.*

### 3.8. Après l'indépendance

Durant la première qui s'étale entre 1962 et 1985, la ville de Tébessa a eu un développement accéléré de son urbanisation, en raison de sa promotion au rang de chef-lieu de wilaya en 1974.

Il s'en est suivi, par la réalisation d'un important programme de logements au niveau des ZHUN, des équipements et services tels que le siège administratif de la wilaya, l'Aéroport et autres équipements structurants.

Ceci a généré une certaine attractivité qui a été à l'origine de l'apparition de l'habitat illicite populaire (Zaouïa -Zitoune- El Djorf et El Merdja) et a introduit une forme de

dévitalisation des espaces ruraux ; ces quartiers ont émergé spontanément sans plans d'urbanisme et sans équipements de proximité.

Durant cette période, l'expansion urbaine de la ville s'est faite dans plusieurs directions

- au nord : par l'implantation de l'aéroport, de la zone industrielle et de la zone d'activité.
- au sud : par la réalisation de l'habitat et des équipements.
- à l'Ouest : par la localisation de programmes de l'habitat et des équipements structurants.

La seconde étape à partir 1985 à ce jour où le développement urbain de la ville de Tébessa s'est poursuivi.

Contrairement à la première étape, le développement urbain de la ville est caractérisé par une expansion dans les directions nord et ouest mais planifiée et organisée dans le cadre des plans d'urbanisme (PUD puis PDAU). C'est en fait durant cette période que sont apparus les ZHUN, les équipements d'accompagnement, certains équipements structurants et des cités illicites à la périphérie de la ville.

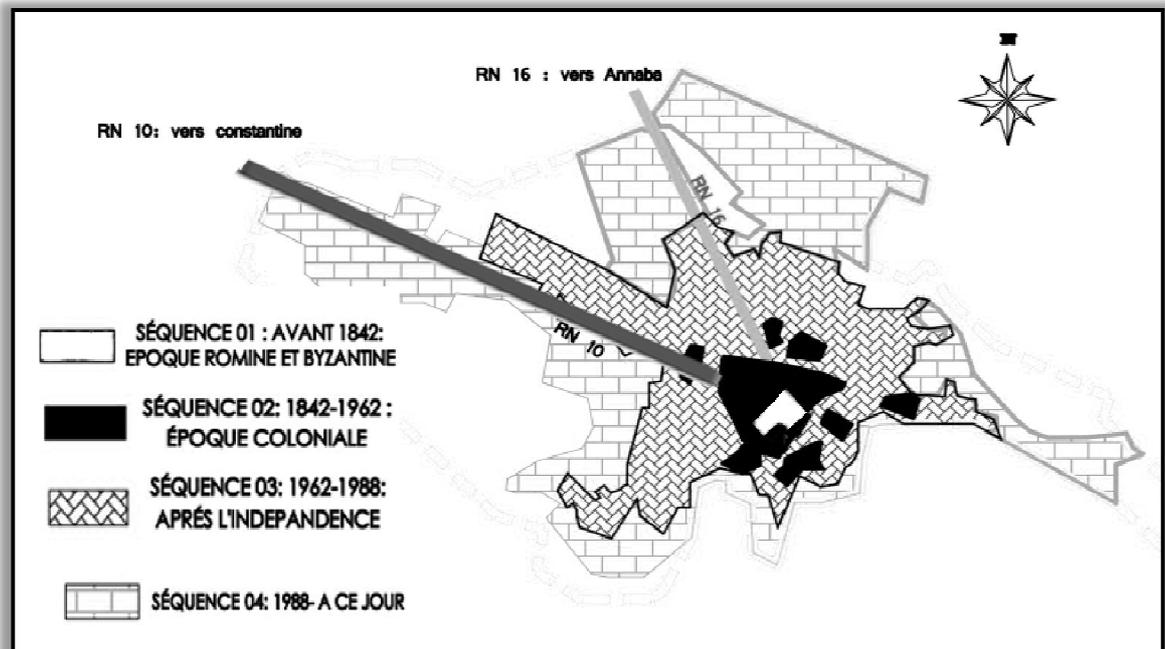
L'amorce de l'urbanisation linéaire sur la RN10 a été entamée avec la réalisation de la ZHUN IV et le centre universitaire de Tébessa. A cette période, la ville a connu également une forte croissance démographique (de 66500 habitants en 1977, elle est passée à 111000 habitants en 1987 et à 161440 en 1998.<sup>(15)</sup>

---

(15) -Gharzouli. Lazher, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, thèse de magister, université Mentouri-Constantine, 2007, p58.

#### 4. L'extension de la ville de Tébessa

Figure n°12: L'extension de la ville à travers les âges et les axes.



*Source : Mémoire de fin d'études; Le patrimoine culturel urbain comme atout valoriser et des potentialités touristiques à favoriser ; cas du : vieux centre de la ville de Tébessa ; page 66 ; traité par l'auteur 2019.*

Cet accroissement appréciable qu'a connu la ville de Tébessa n'a fait que l'évolution de son tissu urbain, selon une forme linéaire, pose aujourd'hui de sérieux problèmes de gestion urbaine, alors qu'elle continue à croître, en dépit de contraintes physiques et des potentialités agricoles qui limitent les capacités de son site. Tébessa, est aujourd'hui caractérisée par:

- Une prédominance d'habitat individuel, posant ainsi de grands problèmes pour la circulation et l'implantation d'équipements ;
- Une précarité des conditions de vie des populations et du cadre bâti, traduite par l'existence de quartiers présentant une structure anarchique et l'insuffisance, voire l'absence du minimum de commodités.
- Une vétusté des réseaux d'assainissement, avec un sous dimensionnement des conduites dans les quartiers illicites et l'absence d'épuration des eaux usées.
- Un mauvais état du réseau de voirie, non revêtu, non aménagé et ce, particulièrement dans les quartiers illicites de la Zaouïa, El-Djorf et El- Merdja.
- Un sous dimensionnement des réseaux d'alimentation en eau potable.
- Un patrimoine culturel et historique dégradé et délaissé.

L'influence de ces facteurs est telle qu'aujourd'hui, Tébessa se distingue par des indicateurs traduisant une forte croissance de la ville, comparativement aux autres agglomérations de la wilaya. La hiérarchie du réseau urbain de la ville est marquée par une extension urbaine de forme linéaire qui conduira à terme à une conurbation.

Ceci s'explique par la facilité qu'offre l'assiette foncière le long de la RN 10 qui se caractérise par une topographie de faibles pentes, les sols de bonne portance et la proximité des réseaux d'énergie, de transport, de télécommunication, d'alimentation en eau potable et d'Assainissement. Par ailleurs toutes les poches urbaines existantes ont déjà fait l'objet d'affectation ou d'occupation.

Actuellement, Tébessa demeure l'une des villes importantes du pays avec un noyau ancien qui souffre de dysfonctionnements divers (cadre bâti dégradé, problèmes de déplacements et de stationnements...)<sup>(16)</sup>

## **5. Population**

La vie en ville ne va pas en soi : elle est l'association paradoxale de sociabilités de masse, d'une exacerbation des composantes individualistes et un vaste rassemblement d'hommes.

Le centre-ville est un lieu de contact et d'apprentissage, où l'ensemble des citoyens de la ville acquiert l'information, où les différentes couches sociales se côtoient, où les étrangers à la ville ou à la vie urbaine se situent.

En centre-ville, une population résidente diversifiée, tant du point de vue de la composition des ménages, que du point de vue des couches sociales représentées l'idée de contact et d'innovation doit être appréciée de façon différente selon les couches sociales.

Le diagnostic de la population est basé sur les données des deux derniers recensements réalisés par l'office national des statistiques (ONS) en 1987 et 1998 et les perspectives d'évolution de la population à long terme :

---

(16) -Mémoire ; Les formes de l'extension urbaine dans une ville a vocation patrimoniale. Cas d'étude : la ville de Tébessa ; page 65.

**Tableau n° 02** : Evolution de la population commune / wilaya de Tébessa entre 1987, 1998 et 2008.

<b>Recensement</b> <b>Désignation</b>	<b>1987</b>	<b>1998</b>	<b>2008</b>
<b>Commune de Tébessa</b>	112007	161440	196537
<b>Wilaya de Tébessa</b>	410233	549066	648703

*Source :ON.S.*

Le taux d'évolution de la population de la commune de Tébessa (44,13%) est nettement supérieur à celui de la wilaya (33,84%) ce qui justifié l'attractivité de la ville, notamment son centre objet de l'étude.

## CHAPITRE 2: Analyse de périmètre d'étude axe « RN10 »

### Introduction

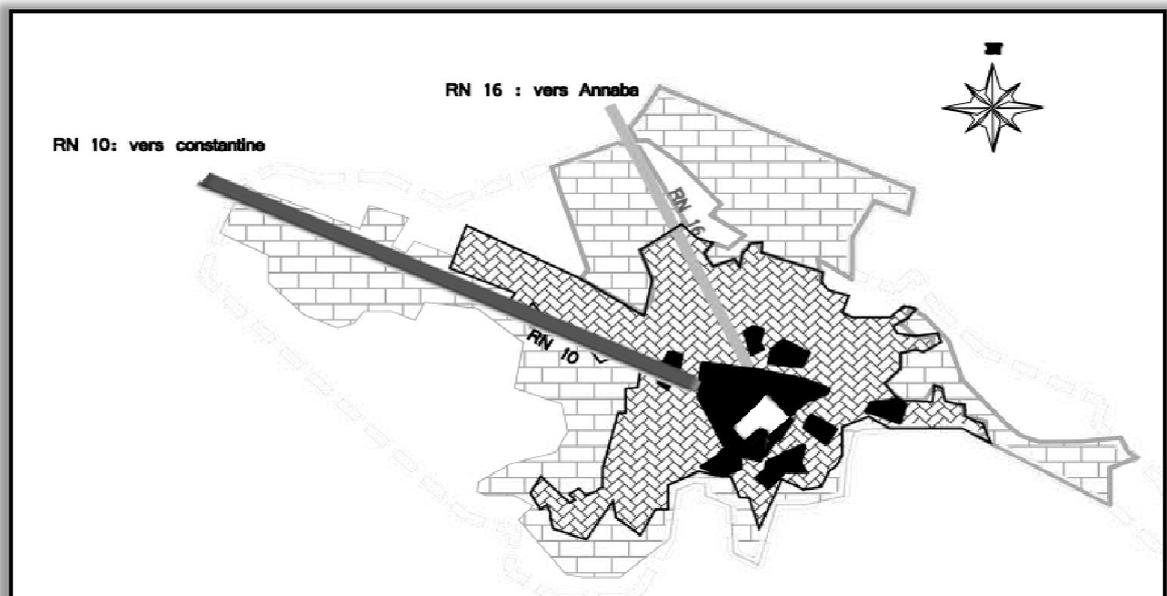
Le fait de relier la ville avec son patrimoine culturel non seulement philosophiquement mais va au-delà dans la pratique et la législation (juridique) qui garantissent sa survie et sa continuité, et les caractéristiques de l'urbanisation qui se déplacent rapidement nous trouvons qu'elle a perdu la capacité d'exprimer à la communauté ou à son patrimoine culturel profond.

La dimension patrimoniale apparaît comme une nécessité urgente dans la logique de la ville historique, et en l'absence d'organisation et de créativité d'acteurs soumis à des modèles qui se contredisent à faire revivre le patrimoine.

La ville de Tébessa a connu un grand étalement urbain sur tous les axes, en particulier l'axe De la route nationale 10 (route de Constantine) est un prolongement de l'axe romain Decumanus, C'est l'un des plus grands axes de développement de la ville par rapport aux autres axes. Pour cette raison, on a choisi d'étudier la dimension patrimoniale en tant qu'échantillon d'expansion urbaine.

### 1. Situation et présentation

Figure n°13: l'extension de la ville vers la RN 10.



Source: PDAU Tébessa 2012 traité par l'auteur 2019.

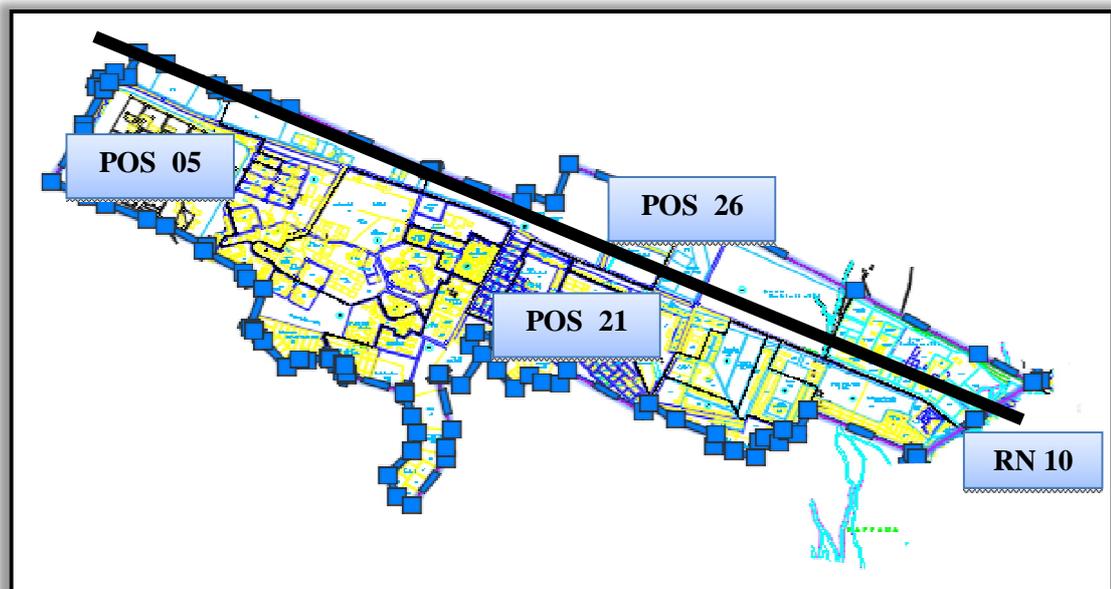
Notre périmètre d'étude est situé dans la partie Nord-Ouest de la ville de Tébessa, s'étend longitudinalement avec l'axe de la route nationale n10 qui mène vers Constantine, C'est un prolongement de l'axe romain de Decumanus qui coupe l'axe Cardo issu du basilique cœur du centre-ville, d'une largeur de 19 m.

À partir du premier carrefour du centre-ville jusqu'à la troisième intersection s'appelle boulevard et au-delà s'appelle une route nationale.

Les terrains de cette extension (POS 05, POS 06, POS 20, POS 26, POS 21, POS 22, A9, zone industrielle, 200 logmt) couvrent une surface de 968.60ha (actuelle 692.68ha et 27592ha proposé).

## 1.2. Présentation des POS dont le cas d'étude contient

Figure n°14: les POS de périmètre d'étude.



Source: PDAU Tébessa 2012 traité par l'auteur 2019.

### 1.3. Les limites du périmètre d'étude

Figure n°15: Les limites de cas d'étude.



Source: PDAU Tébessa 2012 traité par l'étudiant 2019.

Le cas d'étude est limité :

- au nord par des terrains agricoles a propriété privé.( POS 20 proposé)
- à l'est par le POS 07 et POS 23.
- au sud par des terrains nus.(POS 6 proposé)
- à l'ouest par POS a09.

### 1.4. La topographie et géotechnique

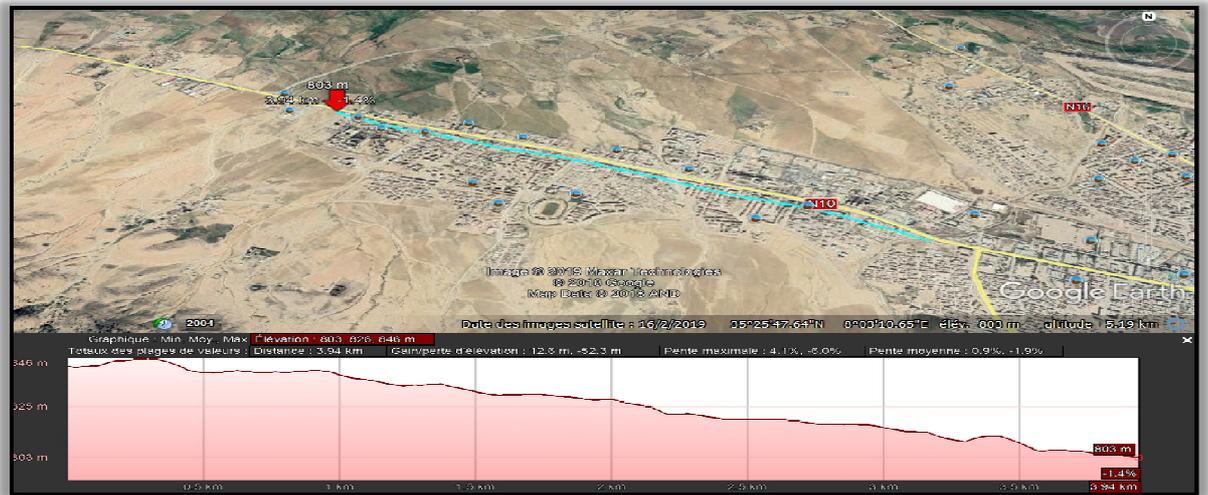
Faire un levé topographique c'est avoir l'état physique et l'image du terrain, sa morphologie, ses pentes et ses contraintes. Au vue de l'œil déjà notre cas d'étude est posé sur un terrain presque régulier.

L'analyse du levé topographique révèle que la pente du terrain inférieur ou égale à 6%.

En combinant la nature géologique, les pentes, la présence des eaux et les caractéristiques géotechniques apparentes des sols, indique que la majorité de l'aire de l'étude est des terrains en pente douce ; inférieure à 8%, constitue essentiellement par des formations quaternaires anciennes et actuelles, sol est caractérisé par des dépôts qui se répartissent dans les parties basses des reliefs et couvrent des surfaces importantes. Ce sont des argiles et limons carbonates et superficiellement en croustilles avec des glaciers

polygéniques cailloux et graviers dégrés en taille centimétrique et deviennent décimétriques en s'éloignant de massif.<sup>(1)</sup>

Figure n°16: coupe longitudinale.



Source : Google earth 2019.

Figure n°17: coupe transversale.



Source : Google earth 2019.

## 1.5. Les contraintes et les servitudes

### 1.5.1. La zone industrielle

Situé dans la partie nord-ouest de la ville sur une superficie de 121 hectares et une expansion de 70 hectares, il constitue un obstacle à l'expansion urbaine dans cette zone et fait aujourd'hui partie du tissu urbain.

(1)- RAPPORT POS A9, p 19.

**Figure n°18:** Présentation de la zone industrielle.



*Source : Google earth traité par l'auteur 2019.*

### 1.5.2. Les lignes de haute et moyenne tension

Les lignes à haute et moyenne tension s'étendent surtout dans la partie ouest de la ville et se rejoignent à la centrale. Le manque de respect de distance de servitude de ces lignes pose des problèmes de sécurité et de santé pour les bâtiments, y compris les habitants.

**Photo n°01:** Présentation de LHT.



*Source :Prise par l'auteur 2019.*

**Photo n° 02:** Présentation LMT.



*Source :Prise par l'auteur 2019.*

### 1.5.3. L'oued

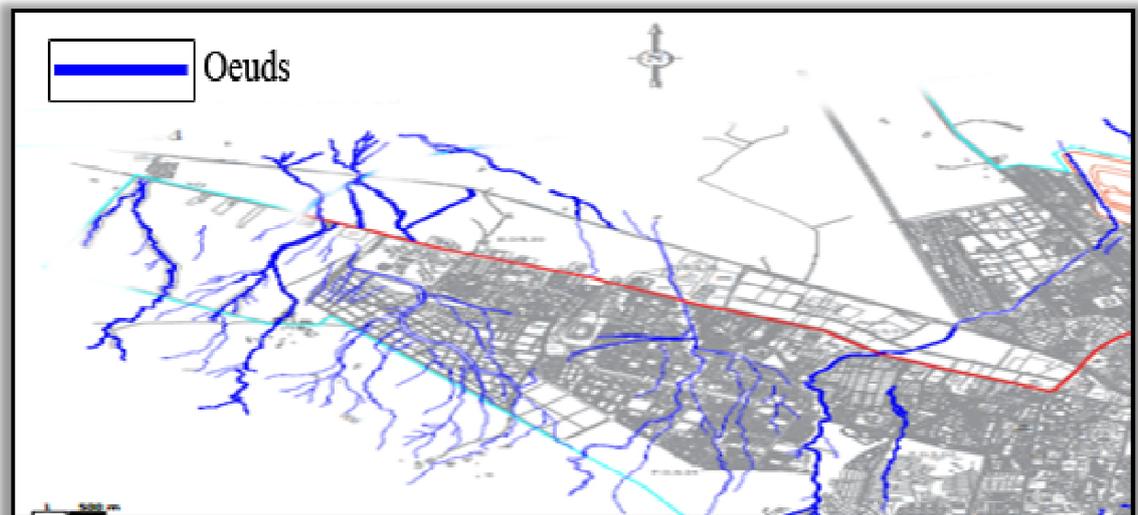
Le périmètre d'étude traversé par pas mal nombre des Oueds et ravins, (plus de 3), ce qui exige une zone de servitude qui se diffèrent selon la largeur, le talus et le débit des Oueds.

**Photo n°03** : Présentation de l'Oued Pos 21.



*Source :Prise par l'auteur.*

**Figure n°19**: Carte présente les oueds traverse l'extension de la ville.



*Source: PDAU2012 traité par l'auteur 2019.*

#### 1.5.4. Chemin de fer

La ligne de chemin de fer pénètre la ville du nord-est au nord-ouest, mettant une limite à l'extension urbaine.

**Photos n°04:** Le chemin de fer Tébessa. **Figure n°20:** Présente le chemin de fer Tébessa.



*Source : <http://www.essarihonline.com/wpcontent>*

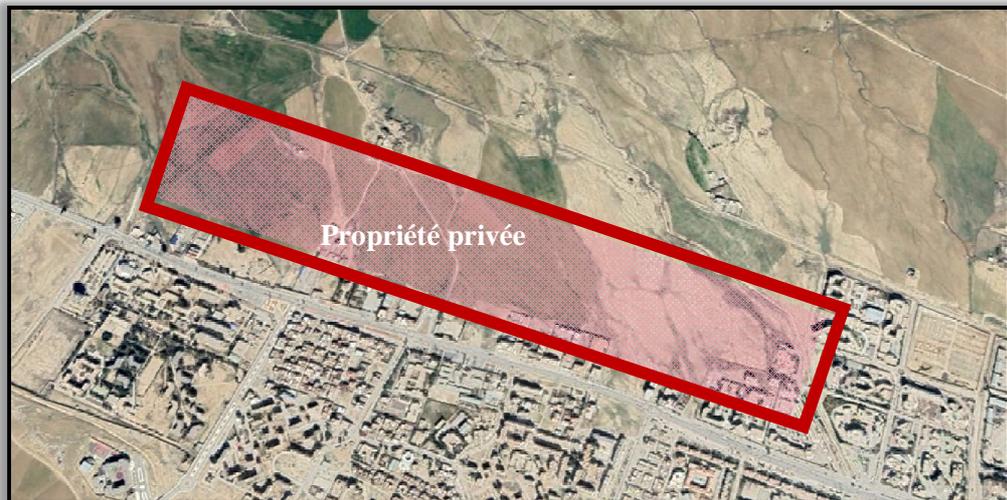


*Source : Google earth traité par l'auteur 2019.*

#### 1.5.4. Propriété privée des terrains

Le cadre juridique des terrains vacants à la périphérie de la ville se présente sous la forme de poches urbaine et une grande partie d'entre elles sont des propriétés privées «les donnée de CADASTRE».

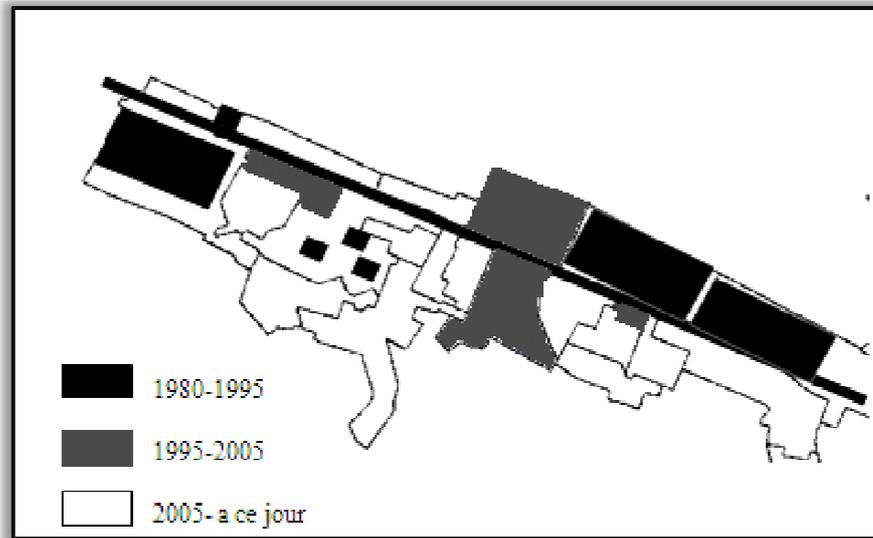
**Figure n°21:** Présente les terrains à Propriété privée.



*Source : Google earth traité par l'auteur 2019+donnée de cadastre.*

## 2. Les phases d'extension de périmètre d'étude

Figure n°22: Les phases d'extension.



Source: Créer par l'auteur 2019.

### 2.1. Première phase (1980-1995)

La première phase de l'urbanisation de la région a été marquée par l'apparence de la zone industrielle (pos 07) et la construction de l'Université centrale avec les deux résidences pour filles à l'intérieur de l'université et la seconde en face pour les garçons, ainsi que quelque bâtiment réalisé pour les professeurs.

### 2.2. Deuxième phase (1995-2005)

Cette phase conçus l'achèvement de l'annexe universitaire avec les résidence (1000 lits – wiam) , plus les bâtiments en face et celle de 600 logements aussi que la réalisation de l'institut de paramédicale et les villas adjacentes.

### 2.3. Troisième phase (2005 à notre jour)

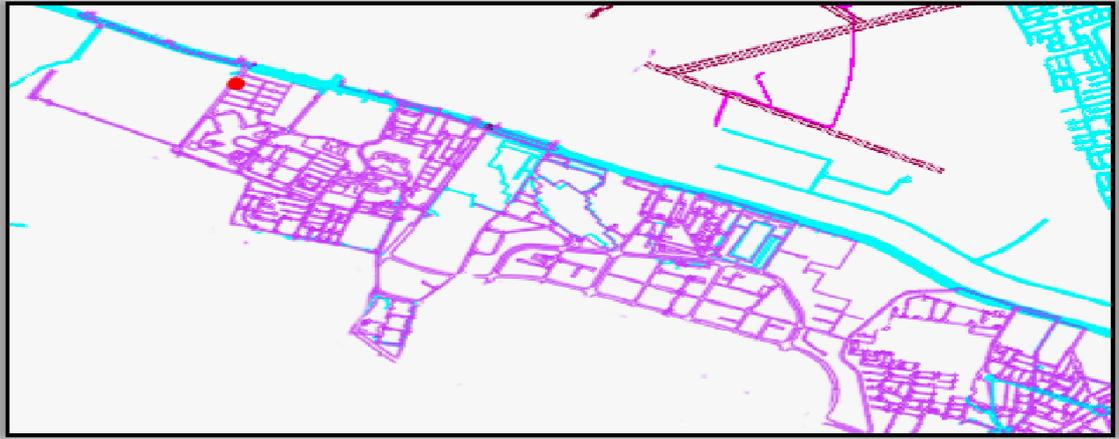
Cette extension s'est poursuivie avec la création de plusieurs quartiers résidentiels, habitats individuelles et collectives, équipements commerciales et administratives ... et continue à se développer à ce jour.

### 3. Analyse urbanistique

#### 3.1. La trame viaire

Le réseau routier est l'élément structurant de la ville, car elle permet de relier les différentes parties, champs ou secteurs. Et notre cas d'étude dispose d'un réseau de voirie dense et maillé, qui s'articule à la RN10.

**Figure n°23:** Présentation de la trame viaire du périmètre d'étude.



*Source : PDAU Tébessa traité par l'auteur 2019.*

La route nationale 10 présente l'artère du réseau routière, il permet l'accès au site d'extension, elle a des routes principales, à partir de laquelle les routes secondaires sont subdivisées et ces derniers présentent les liens entre les quartiers.

Malgré la richesse des réseaux des voiries de notre périmètre d'étude, il y a des dysfonctionnements ne peut être négligé, au niveau des voies secondaires, il y a une discontinuité des itinéraires des voiries causés par les oueds, cette discontinuité morcelle l'extension en partie qui sont liées entre elles par des autoponts, mais le nombre reste insuffisant et non aménagé.

### 3.1.1. Convergences et divergences

On compare le périmètre d'étude par le noyau de la ville, on constate

**Tableau n° 03** : Convergences et divergences.

Noyau de la ville	Périmètre d'étude
Hiérarchisé (route principale, secondaire, tertiaire, impasse)	Hiérarchisé (boulevard, route principale, secondaire, tertiaire)
Continuité (absence de contrainte)	Discontinuité (existence des oueds et ravins)
Aménagement (éclairage, état de voirie)	Plus que 65 % des voiries s-t non goudronnés ni éclairé
Taille des voiries (étroite 5m max)	Minimum 5 m de largeur
L'élévation de la construction ne dépasse pas R+2	L'élévation atteint le niveau de R+4

*Source : Etablir par les étudiants 2019.*

### Synthèse

D'après la comparaison entre l'ancien centre-ville et l'extension RN10 ; on remarque que :

- Il y a une nette différence dans l'état des voiries entre les deux cas.
- Une discontinuité des voiries par rapport au centre-ville.
- L'état des voiries mal conçu par rapport à une nouvelle extension.
- La limite de l'extension de périmètre d'étude par le chemin de fer.

### 3.2. L'habitat

Notre cas d'étude a connu une intensification dans les poches vides où l'urbanisation a été soumise à une planification préalable (PDAU, POS) et des projets résidentiels achevés où le logement collectif a été submergé, il est divisé en îlots et il contient une variation des types d'habitats et c'est ce qu'on appelle le tissu urbain rempli où le logement varie entre : collectif, semi-collectif et individuelle.

**Photo n°05:** Habitats collectif

**Photo n°06:** habitats Semi-Collectif.

**Photo n°07:** Habitats Individuelle.



Source: Prise par l'auteur 2019.



Source: Prise par l'auteur 2019.



Source: Prise par l'auteur 2019.

Tableau n° 04: Comparaison de l'habitat entre centre-ville et l'extension.

		Noyau de la ville	Périmètre d'étude
<b>Type et pourcentage</b>	Individuelle	80%	35%
	semi-collectif	/	5%
	collectif	20%	60%
<b>Nombre de niveau</b>	Individuelle	R+2	R+3
	semi-collectif	/	R+1
	collectif	R+4	R+5
<b>L'état</b>	Individuelle	Mauvais	Bon
	semi-	/	Bon
	collectif	moyen	Moyen

Source: Créer par l'auteur 2019.

### Synthèse

A la lumière de ce qui a été dit, on peut dire que L'extension des logements et quartiers résidentiel du centre-ville jusqu'à la périphérie, répond seulement au besoin d'habitation, et ce qui prouve la dominance des logements collectifs par rapport à d'autres types, Ceci est exprimé par la différence apparente entre les bâtiments d'ancien centre-ville et celles de l'extension (Voir tableau 04).

### 3.3. Les équipements

Le souci de bien-être des habitants, dans leurs espaces résidentiels et leurs environnements immédiats, s'accompagne d'un élément indispensable, qui est la volonté de doter cette partie de services collectifs suffisants.

Nous essayerons d'étudier les différentes fonctions ayant relation aux équipements existants dans le périmètre d'étude afin d'estimer le degré de rayonnement des équipements dominantes. À cet égard, on définira dans le tableau suivant de l'ensemble des équipements existants.

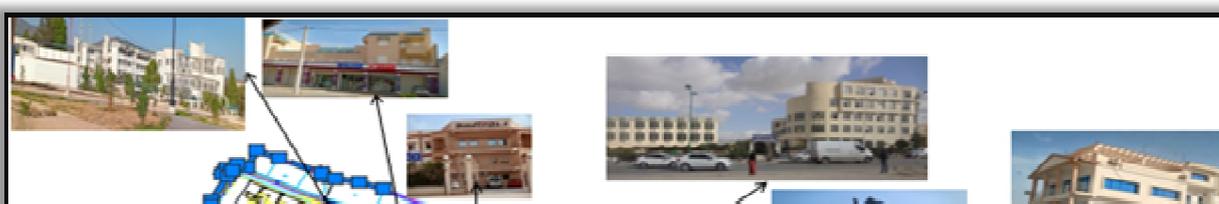
La lecture du tableau 3 au-dessus, nous a permis de distinguer qu'il existe une diversité en matière d'équipements dans notre périmètre d'étude, il regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieure, industriels, éducatifs, culturelles; commerciales, financières, sanitaires et commerciales.

**Tableau n° 05** : Comparaison des équipements.

Désignation des équipements	Périmètre d'étude	Noyau de la ville
<b>Enseignement supérieur</b>	L'université centrale l'annexe, facultés, institut	/
<b>Industrie</b>	La zone industrielle, unité industrielle, O.A.I.C,	/
<b>Administration</b>	ANEM, protection civile, Sonelgaz, APC, 15 ème, direction de la culture, Les impôts	La mairie, Les impôts, Gendarmerie nationale, DTP, Wilaya
<b>Education</b>	lycées, CEM'S, primaires	primaire
<b>Finance</b>	Les bureaux de poste,	Banque,
<b>Tourisme</b>	Hôtels, auberge	Hôtel, dortoir
<b>Commerce</b>	Magasins( fast-food, librairies, alimentation générale, quincailleries, artisanats, )	Magasins (marché, boutiques, restaurants...)
<b>Santé</b>	EPSP, clinique dentaire, urgences, pharmacies,	Ancien hôpital
<b>Culte et culture</b>	Mosquées, bibliothèques	Mosquées, basilique, musée, bibliothèque, cinéma, théâtre
<b>Santé sociale</b>	Crèches	/
<b>Sport</b>	Stade, maticos, salles de sports	/
<b>Transport</b>	Gare-routière, Arrêt de bus, arrêt des taxis	Arrêt de bus, arrêt des taxis

*Source : enquête sur terrain établie par les étudiants 2019.*

**Figure n°24**: Présentation des équipements existante dans le périmètre d'étude.



*Source: PDAU 2012 prises par les étudiants 2019.*

## **Synthèse**

La lecture du tableau n 3, et la carte n 07 au-dessus nous a permis de distinguer qu'il existe une diversité en matière d'équipements dans le périmètre d'étude. Ce dernier regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur, éducatifs et sanitaires....etc.

En occupant une surface importante de la surface totale. Il y'a lieu de signaler que la diversité et la richesse en matière d'équipements et de service a engendré une forte accessibilité des habitants vers l'extension, ce qui a renforcé sa décentralisé et son influence au niveau externe.

L'ancien centre-ville contient une diversité des équipements des civilisations présidentes pour reprendre au besoin de population et une diversité des équipements et sont n'oubliant pas le coté loisir .... Qu'il est négligé dans le périmètre d'étude malgré d'après la grille des équipements il atteint le seuil d'apparition.

### **3.4. L'espace non bâti**

Les espaces non bâtis des périphéries urbaines sont des espaces porteurs, dans l'échelle urbain sont soigneusement planifiés et suffisante pour répondre aux besoins des habitants en terme ratio, mais a l'échelle architecturale ne reflète pas ce qui est programmé, et cela le cas du périmètre d'étude.

**Photo n°08:** Zone programmé pour l'espace vert.



*Source: prises par les étudiants 2019.*

**Photo n°09:** Représente-le manque d'aménagement.



*Source: prises par les étudiants 2019.*

## Synthèse

En comparant les espaces non bâti de l'extension au noyau on constate que la remettre en valeur des espaces non bâti du noyau par les travaux de réhabilitation ce qui montre la photo 14, tandis que la nouvelle extension urbaine souffre d'un manque des espaces accessoires.

**Photos n°10 :** réhabilitation des espaces verts

**Photos n°11:** Espaces non bâti.

**Photos n°12:** Espaces vert au centre-ville



*Source: Prises par les étudiants 2019.*



*Source: Prises par les étudiants 2019.*



*Source: Prises par les étudiants 2019.*

## 4. Analyse architecturale et architectonique

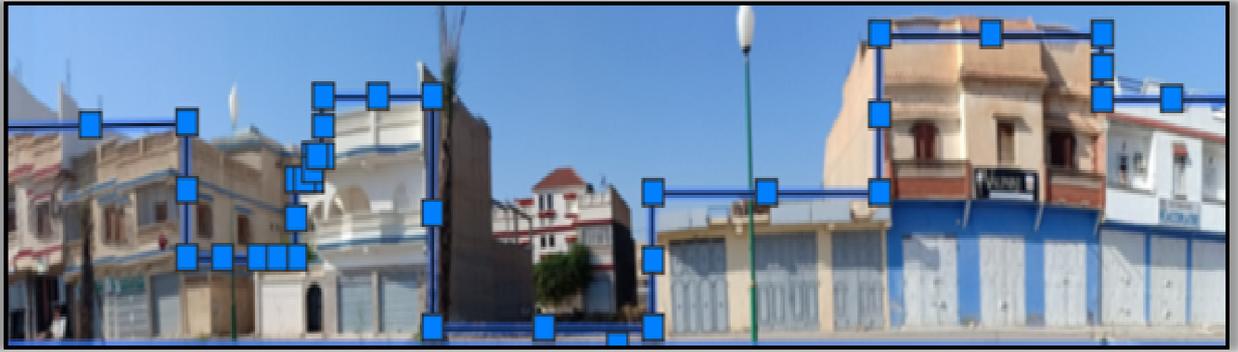
### 4.1. Façades urbaines

Les façades sur rue est le lieu privilégié d'expression du langage architectural, elles « donnent à voir l'histoire de la ville, le rôle des commanditaires et architectes locaux ainsi que les relations et la manière dont ceux-ci ont pu intégrer ou non les influences diverses...elle peut révéler le contenu de l'immeuble et le statut d'un quartier ».<sup>(2)</sup> Son analyse porte sur le rapport entre le plein (trumeau, mur) et les vides (ouvertures) ainsi que la taille, le rythme, la disposition et la forme des fenêtres, sa composition (symétrie/dissymétrie) et les matériaux utilisés pour sa décoration. Le jeu de façades composant les parois de la place pourra à son tour être homogène ou hétérogène, tant dans les matériaux, que dans les styles, les couleurs ou les alignements verticaux. Il pourra à son tour être régi par des règles de composition (par exemple façades symétriques à droite et à gauche d'un bâtiment emblématique), et ce qu'on va voir dans notre cas d'étude.

---

(2) - <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/lanalyse-architecturale-des-batiments-qui-bordent-la-place/>; le 22/08/2019.

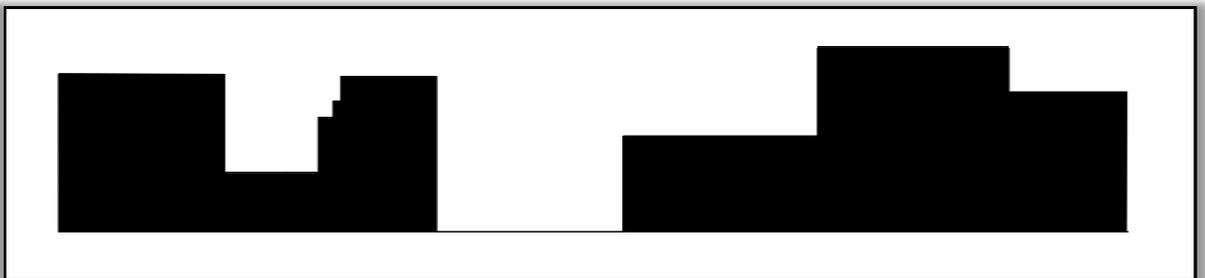
**Photo n°13:** Façade urbaine du Pos 05.



*Source: Prise par les étudiants2019.*

L'image ci-dessus montre une des façades urbaines de notre périmètre d'étude (pos 05), elle s'avère qu'il ont un caractère résidentiel et commercial (RDC réservé au commerce), et que le nombre d'étages ne dépasse pas R+2 (ce qui montre la silhouette au-dessous), avec un traitement simple et différent au niveau des ouvertures, il existe la symétrie dans la partie adroite avec une différence de texture (matériaux, couleurs).

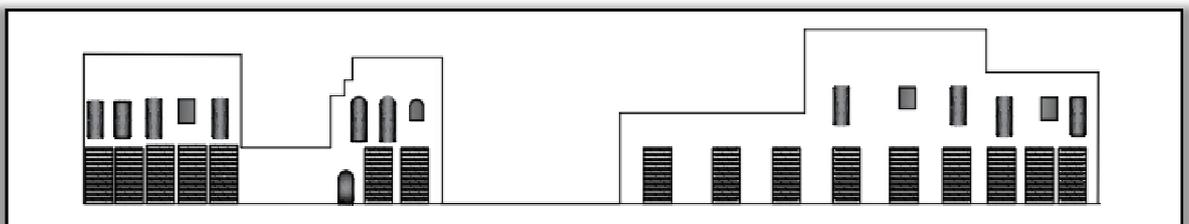
**Figure n°25:** Silhouette de la façade urbaine du Pos 05.



*Source: Créer par les étudiants2019.*

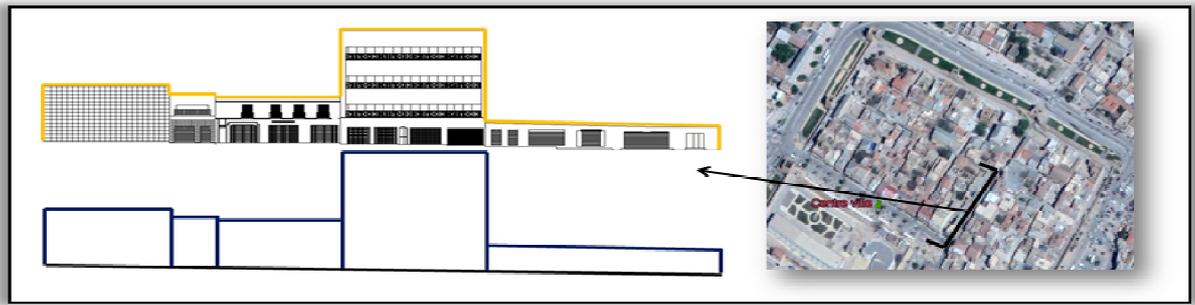
Au niveau des ouvertures (**photon° 20**) on remarque qu'il y a une diversité des formes des ouvertures.

**Figure n°26:** Les différentes ouvertures de la façade urbaine.



*Source: Créer par les étudiants2019.*

**Figure n°27:** Façade urbaine d'ancien centre-ville.



*Source: Google earth traité par les étudiants2019.*

### Synthèse

Nous avons protesté a des sorties au centre-ville pour faire une comparaison architecturale etc'est ce que nous avons conclu que:

L'ancien centre-ville offre des images urbaine hétérogène (hauteur, fonction, apparence), difficile à lire et à classé dans lesquelles se pose au style architecturale coloniale, un renouvellement tendanciel qui s'est opéré par substitution sans renvoi au spécificité de cette architecture et de l'urbanisme coloniale.

**Tableau n° 06 :** Comparaison des façades.

	<b>Noyau de la ville</b>	<b>Périmètre</b>
Fonction	Habitat indiv + commerce + administration	Habitat + commerce
Style	coloniale	Moderne
Nombre de gabarits	RDC → R+3	R+2 → R+4
Esthétique	Sculpture	peinture
Matériaux utilise	pierre +tuile	Brique + béton
Type de toiture	Toiture en Comble	Terrasse accessible
Caractéristiques	Symétrique, rythmique	Asymétrie, Absence de rythme

*Source: Créer par les étudiants2019.*

## 4.2. Eléments architectoniques

### 4.2.1. Les éléments architectoniques en relation au noyau

Tableau n° 07 : Les éléments architectoniques en relation au noyau de la ville.

Construction	Elément	Nom d'élément	Civilisation
<p>direction de la culture</p> <p>Rectorat</p>		<p>1- Entée marquée</p> <p>2- Colonne</p> <p>3- Arc plein cintre « fenêtre »</p>	Romaine(1-2-3)
Habitat collectif		<p>1- Ouverture en arc plein cintre</p>	Romaine(1)
Unité industrielle		<p>1- Fronton</p> <p>2- Colonne</p> <p>3- Arc surbaissé</p>	<p>Romaine (1-2)</p> <p>Romane (3)</p>
La cité universitaire « el wiem »		<p>1- Toiture en comble</p>	Coloniale(1)

<p><b>Hôtel</b></p>		<p>1- Sculpture 2- Colonne</p>	<p>Arabesque(1) Antiquité(2)</p>
<p><b>Villa</b></p>		<p>1- Toiture en comble 2- Pierre mural</p>	<p>Coloniale(1-2)</p>
<p><b>Entrée de la ville</b></p>		<p>Inspiré de la porte de Caracalla</p>	<p>Romaine</p>

Source : Créer par les étudiants2019.

Tableau n° 08 : Les éléments architectoniques de l'architecture moderne.

<p><b>CONSTRUCTION</b></p>	<p><b>ELEMENT</b></p>
<p><b>MAGASIN</b></p>	 <p><b>Mur rideau</b></p>
<p><b>UNITE INDUSTRIELLE</b></p>	 <p><b>Baies vitres - Toiture en maille</b></p>



*Source: Créer par les étudiants2019.*

## **Synthèse**

L'étude analytique qui a précédé nous a permis de savoir que la touche patrimoniale est marquée dans quelques équipements ,habitat collectif et les maisons individuelle et à l'extrémité de l'extension ( portail ouest de la ville est conçu comme l'arc Caracalla).

Dans de nombreux établissements, nous observons la combinaison du patrimoine et de la modernité.

## **5. Recommandations**

Chaque ville a ses privilèges et ses inconvénients et les responsables ont le devoir de prendre tout cela en considération, dont les avantages essaient de rechercher leur complémentaire comme étant le meilleur et les inconvénients cherchent à les réduire et à les éviter à l'avenir.

A travers cette étude, nous avons fait les suggestions suivantes.

### **5.1. Habitat**

Pour l'habitation existée on ne peut pas les changé radicalement mais on propose des solutions logique tel que la réhabilitation des façades « traitement extérieur» pour une certaine homogénéité, et pour les habitations proposé au moyen ou long terme, ne pouvons être seulement répondre aux besoins d'habitation mais il faut prendre en considération l'identité historique de noyau.

## 5.2. Equipement

Et ce qui concerne les équipements, nous proposons des équipements culturels tels que les musées, les cinémas et des équipements commerciaux tels que marché, et pour les constructions en moyen état nous suggérons des opérations de rénovation.

## 5.3. Espace non bâti

Les espaces verts existants sont négligés, Les autorités locales doivent prendre les mesures nécessaires:

- Réhabilitation des parcs, jardins et espaces publics.
- Le facteur le plus important dans la préservation des espaces verts est la sensibilisation des habitants à l'importance des espaces verts.
- Améliorer le réseau routier existant et prendre en charge les intersections et assurer la maintenance continue du réseau de transport selon des méthodes modernes qui maintiennent la continuité du mouvement pendant les opérations de maintenance.
- Réparation des routes endommagées, en particulier après les opérations de forage, pour connecter différents réseaux.

## Conclusion

L'identité de la ville exige un tel sort patrimonial dans les plus petits détails, notre périmètre d'étude a perdu son aspect historique de temps en temps en ce qui concerne les détails de la morphologie urbaine « trame viaires, habitats, équipements et les espaces non bâti » en passons à la typologie architecturale «analyse architectonique et architectural».

D'après cette étude on constate qu'il y a des points de convergence et divergence en comparons l'ancien tissu avec le nouveau ce qui nous permet de faire des opérations de modification pour l'extension et de met de l'avant la notion de l'identité d'un lieu.

# CONCLUSION GENERALE

## CONCLUSION GENERAL

A travers l'étude nous avons pu éclairer la notion du patrimoine culturel, ce dernier qui regroupe à la fois l'aspect matériel et immatériel, présente un héritage commun dont il nous a été transmis et à lequel nous devons assurer la sauvegarde, la préservation et la mise en valeur.

La ville construit sa propre histoire à travers le temps sans cesse et a considéré la ville comme œuvre d'art charge des valeurs symbolique c'est le lieu d'une mémoire collective, ces éléments doivent être pris en compte a mesuré au cours de l'extension.

Le périmètre d'étude de RN10 est a un caractère patrimoniale et attaché a le noyau mais il ya une différence entre les parties de l'extension, et sa faire la différence.

L'extension urbaine est une nécessité pour affecter les territoires a une utilisation meilleur et rationnel, cette nécessité dans la mesure où la planification permet d'éviter une urbanisation couteuse en espace, une dégradation des sites et paysages et une déstabilisation des fonciers, ces résultats sont atteint lorsque la mise en place des projets identiques (POS, PDAU).

La revitalisation des extensions des villes à vocation patrimoniale et la protection du patrimoine urbain et architectural sont des éléments clés de la stratégie de développement de la ville, la mise en cohérence des projets dans le cadre de l'opération de renouvellement global permettant la création d'un nouveau cadre urbain et paysager et l'amélioration des conditions de vie de la population.

## SOMMAIRE DES PHOTOS

<b>Photo n°01:</b> Présentation de LHT.....	54
<b>Photo n° 02:</b> Présentation LMT.....	54
<b>Photo n°03 :</b> Présentation de l'Oued Pos 21.....	55
<b>Photos n°04:</b> le chemin de fer Tébessa.....	55
<b>Photo n°05:</b> Habitats collectif.....	60
<b>Photo n°06:</b> habitats Semi-Collectif.....	60
<b>Photo n°07:</b> Habitats Individuelle.....	60
<b>Photo n°08:</b> Zone programmé pour l'espace vert.....	63
<b>Photo n°09:</b> Représente-le manque d'aménagement.....	63
<b>Photos n°10 :</b> réhabilitation des espaces verts.....	64
<b>Photos n°11:</b> Espaces non bâti. ....	64
<b>Photos n°12:</b> Espaces vert au centre-ville.....	64
<b>Photo n°13:</b> Façade urbaine du Pos 05.....	66

## SOMMAIRE DES FIGURES

<b>Figure n° 01:</b> Diagramme présente les différentes formes du patrimoine. ....	9
<b>Figure n°02:</b> Schéma représente le phénomène de périurbanisation.....	23
<b>Figure n°03:</b> La situation de la wilaya de Tébessa.....	37
<b>Figure n°04:</b> La ville de Tébessa.....	37
<b>Figure n°05:</b> Les limites de la wilaya de Tébessa.....	38
<b>Figure n°06:</b> Les reliefs de la wilaya de Tébessa.....	39
<b>Figure n°07 :</b> Les limites de la ville de Tébessa/Commune.....	40
<b>Figure n°08 :</b> La ville de Tébessa à l'époque romaine.....	42
<b>Figure n°09:</b> La citadelle byzantine.....	43
<b>Figure n°10:</b> Tébessa en 1842.....	44
<b>Figure n°11:</b> présentation de Tébessa en 1956.....	45
<b>Figure n°12:</b> L'extension de la ville à travers les âges et les axes.....	47
<b>Figure n°13:</b> l'extension de la ville vers la RN 10.....	50
<b>Figure n°14:</b> les POS de périmètre d'étude.....	51
<b>Figure n°15:</b> Les limites de cas d'étude.....	52
<b>Figure n°16:</b> coupe longitudinale.....	53
<b>Figure n°17:</b> coupe transversale.....	53
<b>Figure n°18:</b> Présentation de la zone industrielle.....	54
<b>Figure n°19:</b> Carte présente les oueds traverse l'extension de la ville.....	55
<b>Figure n°20:</b> Présente le chemin de fer Tébessa.....	56
<b>Figure n°21:</b> Présente les terrains à Propriété privée.....	56
<b>Figure n°22:</b> les phases d'extension.....	57
<b>Figure n°23:</b> présentation de la trame viaire du périmètre d'étude.....	58
<b>Figure n°24:</b> Présentation des équipements existante dans le périmètre d'étude.....	62
<b>Figure n°25:</b> Silhouette de la façade urbaine du Pos 05.....	65
<b>Figure n°26:</b> Les différentes ouvertures de la façade urbaine.....	65
<b>Figure n°27:</b> Façade urbaine d'ancien centre-ville.....	66

## SOMMAIRE DES FIGURES

<b>Tableau n°01</b> : Les institutions internationales chargées de la sauvegarde du patrimoine culturel.....	15
<b>Tableau n° 02</b> : Evolution de la population commune / wilaya de Tébessa entre 1987, 1998 et 2008.....	49
<b>Tableau n° 03</b> : Convergences et divergences.....	59
<b>Tableau n° 04</b> : Comparaison de l'habitat entre centre-ville et l'extension.....	60
<b>Tableau n° 05</b> : Comparaison des équipements.....	61
<b>Tableau n° 06</b> : comparaison des façades.....	66
<b>Tableau n° 07</b> : Les éléments architectoniques en relation au noyau de la ville.....	67
<b>Tableau n° 08</b> : Les éléments architectoniques de l'architecture moderne.....	78

# SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	01
PROBLEMATIQUE.....	03
QUESTIONS FONDAMENTALES .....	04
HYPOTHESES .....	04
OBJECTIF .....	05
METODOLOGIE.....	05
Partie I :Approche théorique	
Chapitre 01: Aperçu sur le patrimoine	
Introduction.....	08
1-Définition du patrimoine.....	08
2. Les différents types du patrimoine.....	09
2.1. Les bâtiments et les sites.....	10
2.2. Les meubles et autres objets.....	10
2.3. Les paysage.....	10
2.4. Les traditions et savoir-faire.....	10
2.5. Les personnages, lieux et événements historiques.....	11
3. La sauvegarde du patrimoine.....	11
3.1. Les outils de sauvegarde du patrimoine .....	11
3.1.1. Les chartes.....	11
a)Charte internationale de conservation et de restauration des monuments et des sites « charte de VENISE-1964 ».....	11b)
Charte D'ATHENE- 20 octobre1931.....	12c)
Charte de FLORENCE- 21 mai 1981.....	12d)
Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques « charte de WASHINGTON -1987.....	12
e) Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique « charte de LAUSANNE-1990).....	13
3.1.2. Les conventions.....	14
3.1.3. Les organisations.....	15
3.1.4. La patrimonialisation.....	15
a) Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation.....	16
b) Le processus de la patrimonialisation.....	16
4. Le patrimoine en Algérie .....	16
5. Le patrimoine en Tébessa.....	17
5.1. Liste de patrimoine dans la wilaya de Tébessa.....	18
5.1.1. Patrimoine touristique.....	18
5.1.2. Patrimoine culturel.....	18
Conclusion.....	18
Chapitre 02: Aperçu sur la planification et l'extension urbaine	
Introduction.....	19
1. Définition de la ville.....	19
2. Terminologie de la ville.....	20
3. Critères pour définir une ville.....	21
3.1. Critère morphologique .....	21
3.2. Critère démographique .....	21
3.3. Critères administratifs .....	21
3.4. Critère fonctionnel .....	21
4. Typologie des villes .....	21

4.1. Selon la taille .....	21
4.2. Selon la fonction urbaine .....	21
4.2.1. Fonction politique .....	21
4.2.2. Fonction militaire .....	22
4.2.3. Fonction industrielle .....	22
4.2.4. Fonction administrative.....	22
4.2.5. Fonction touristique.....	22
Synthèse.....	22
5.L'urbanisation.....	22
5.1. La périurbanisation.....	22
5.2. La rurbanisation.....	23
6. l'extension urbaine.....	23
6.1. La croissance urbaine.....	24
6.2. L'expansion urbaine.....	24
6.3. L'étalement urbain.....	24
7. Modes d'extension urbaine.....	25
7.1. Extension linéaire.....	25
7.2. Extension multidirectionnelle (polaire) .....	25
7.3. Combinaisons e conflit.....	25
8. Les causes de l'extension urbaine.....	25
8.1. Le développement démographique.....	25
8.2. Le choix de la périphérie par les habitants.....	25
8.3. Facteurs politique.....	25
9. Les formes de l'extension urbaine.....	26
10. Les trois échelles de l'extension urbaine.....	26
10.1. L'échelle MACRO.....	26
10.2. L'échelle MESO (Aire urbaine, Agglomération) .....	26
10.3. L'échelle MICRO.....	27
11. La composition urbaine.....	27
11.1. Les instruments de la composition urbaine.....	28
11.1.1. Les tracés.....	28
a) Les tracés virtuels.....	28
b) Les tracés concrets.....	28
11.1.2. Le découpage.....	28
11.1.3. Les tracés des occupations.....	28
11.2. Les lois de la composition urbaine.....	29
11.2.1. Le contraste.....	29
11.2.2. La symétrie.....	29
11.2.3. L'équilibre.....	29
11.2.4. La proportion.....	29
11.2.5. L'échelle.....	29
11.2.6. Le matériau et le caractère.....	30
Synthèse.....	30
12. La planification urbaine.....	30
12.1. Qu'est- ce qu'une planification urbaine? .....	30
12.2. La planification urbaine stratégique.....	31
12.3. La planification urbaine genèse et histoire.....	31
12.4. Les instruments de la planification urbaine en Algérie.....	31
Conclusion.....	34
<b>Partie II: Approche analytique</b>	
<b>Chapitre01 : présentation de la wilaya de Tébessa</b>	

Introduction.....	36
1. Présentation de la wilaya de Tébessa.....	36
1.2. Localisation.....	36
1.3. Relief.....	38
1.4. Climat.....	39
2. Présentation de la commune de Tébessa.....	39
3. Les civilisations passées par Tébessa.....	39
3.1. La civilisation Atérienne.....	40
3.2. Période "Libyenne" - Période carthaginoise.....	41
3.3. Présence numide .....	41
3.4. L'occupation romaine.....	41
3.5. Domination byzantine et vandale.....	42
3.6. Domination turque.....	43
3.7. L'occupation française.....	44
3.8. Après l'indépendance.....	45
4. l'extension de la ville de Tébessa.....	47
5. Population.....	48
<b>Chapitre 02: présentation et analyse de périmètre d'étude</b>	
<b>Introduction</b>	
.....	501. Situation
et présentation.....	501.2.
Présentation des POS dont le cas d'étude contient.....	511.3.
Les limites du périmètre d'étude.....	521.4.
La topographie et géotechnique.....	521.5.
Les contraintes et les	
servitudes.....	531.5.1. La zone
industrielle.....	531.5.2. Les
lignes de haute et moyenne tension.....	541.5.3.
L'oued.....	541.5.4.
Chemin de fer.....	55
1.5.4. Propriété privée des terrains.....	56
2. Les phases d'extension de périmètre d'étude.....	57
2.1. Première phase (1980-1995)	
.....	572.2. Deuxième phase (1995-
200.....	572.3. Troisième phase
(2005 à notre jour) .....	573. Analyse
urbanistique.....	583.1. La
trame viaire.....	583.1.1.
Convergences et	
divergences.....	59 Synthèse.....
.....	593.2. L'habitat.....
.....	59 Synthèse.....
.....	603.3. Les
équipements.....	61 Synthèse
.....	623.4.
L'espace non	
bâti.....	62 Synthèse.....
.....	634.4. Analyse
architecturale et architectonique.....	644.1. Façades
urbaines.....	64
Synthèse.....	66
4.2. Eléments	
architectoniques.....	664.2.1 Les

éléments architectoniques en relation au noyau.....	67	Synthèse.....	
.....	685.		
Recommandations.....	685.1		
.			
Habitat.....	685.2.		
Equipement.....	705.3.		
Espace non bâti.....	70		
Conclusion.....	70		
CONCLUSION			
GENERALE.....	72	SOMMAIRE...	
.....		SOMMAIRE	
DES PHOTOS.....		SOMMAIRE	
DES FIGURES.....		SOMMAIRE	
DES TABLEAUX.....			
RESUME.....			
ملخص.....			

## BIBLIOGRAPHIE

### Thèses et mémoires :

- BENARBIA Islem mémoire de magister en architecture I »évaluation de la valeur esthétique des monuments historiques.
- ALLOUANE Fatma et MAARFIA El Bahdja LES FORMES DE L'EXTENSION URBAINE DANS UNE VILLE A VOCATION PATRIMONIALE Cas d'étude : la ville de Tébessa 2015/2016.
- TERA Amira L'extension urbaine dans la dimension patrimoniale Cas d'étude: la ville de l'Hammamet 2015/2016
- GHARZOULI. Lazher, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, thèse de magister, Université Mentouri-Constantine, 2007, p58.

### Ouvrages et dictionnaires :

- Aldo ROSSI: *L'architecture de la ville*, page 11
- Dominique POULOT; p.110
- Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886.
- Yves BONARD et Romain FELLI ; Article, Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin ; revue de sciences humaines ; 2008.
- Géo carrefour, Paris, 2001, pp. 283-288.
- Pierre Merlin, Françoise Choay "dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement" presses universitaires de France 1988 p502.
- Henri Deryck, « économie et planification urbaine » théories e modèles, presses universitaires de France 1<sup>ère</sup> édition novembre 1982. p 298.
- R.G.P.H 1998 - Direction de la planification et de l'aménagement de territoire de Tébessa.
- Maouia Saidouni, Éléments D'introduction à L'urbanisme, Casbah Edition, 2001, P16.
- rapport POS a9, p 19.

### Sites :

- <http://www.ons.dz/-L-Algerie-en-Quelques-Chiffres-.html>.
- <https://www.google.dz/tebessa.et.ses.extensions>.
- <https://www.cairn.info/une-histoire-du-patrimoine-en-occident-xviii-xxi-9782130551041-p25>.
- <http://capsurlepatrimoine.ca>.
- <https://www.tanmia.ma/chartes-internationales-sur-le-patrimoine/>.
- [www.e-marketing.fr](http://www.e-marketing.fr)
- <https://www.tanmia.ma/chartes-internationales-sur-le-patrimoine>.

- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_pour\\_la\\_sauvegarde\\_du\\_patrimoine\\_culturel\\_immat%C3%A9riel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_pour_la_sauvegarde_du_patrimoine_culturel_immat%C3%A9riel).
- [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=12025&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=-471.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=12025&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=-471.html).
- Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ;  
[http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=1180](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180).
- <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/dz>.
- <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/dz>.
- <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/T%C3%A9bessa/fr-fr/>.
- <http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db>.
- <https://mediabox.sarthe.fr/#album&docid=160231>.  
[http://www.canal.u.tv/video/universite\\_de\\_tous\\_les\\_savoirs/ville\\_compacte\\_ville\\_diffuse\\_francis\\_beaucire.1463](http://www.canal.u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/ville_compacte_ville_diffuse_francis_beaucire.1463).
- Éditions NATHAN.FR 1994, P183.
- [https://www.vitamedz.com/journal-officiel-16-septembre-2012/Articles\\_0\\_1299923\\_0\\_1.html](https://www.vitamedz.com/journal-officiel-16-septembre-2012/Articles_0_1299923_0_1.html).
- <http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/09/monographie-de-la-wilaya-de-tebessa.html/>
- <https://imazighen03.skyrock.com/14.html>.
- <http://www.algerie-monde.com/histoire/prehistoire/>.
- <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1996>.
- <http://www.algerie-monde.com/histoire/romaine/>.
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9bessa#Colonisation\\_romaine](https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9bessa#Colonisation_romaine).
- <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/lanalyse-architecturale-des-batiments-qui-bordent-la-place/;le 22/08/2019>.

## Résumé

Le patrimoine est une identité physique et tacite des communautés, il est devenu l'un des principes du caractère architectural de la ville, qu'elle apparait comme un organisme vivant, elle née, s'alimente et se développe, son passé ne peut être séparé de son présent et avenir.

La ville de Tébessa possède un patrimoine pittoresque qui on fait une ville exemplaire d'authenticité et d'identité.

La dimension patrimoniale apparaît comme une nécessité urgente dans la logique de la ville historique, et en l'absence d'organisation et de créativité d'acteurs soumis à des modèles qui se contredisent à faire revivre le patrimoine.

Afin d'intégrer un tissu patrimonial dans les nouvelles extensions urbaines il faut que le patrimoine architectural et urbain doit être préservé et pris en compte.

**Mot clé:** patrimoine, l'extension urbaine, préservation, ville historique, Tébessa.

## ملخص

إن التراث هو إرث وهوية المجتمعات و المدن، التي تعتبر كائن حي، يولد، يتغذى و ينمو و لا يمكن فصل ماضيه عن حاضره و مستقبله.

لمدينة تبسة تراث فريد من نوعه يجعلها مثال للمدينة العريقة و التاريخية، و يبدو الاعتماد على البعد التراثي ضرورة ملحة في منطق المدينة الحديثة و في ظل عدم وجود التنظيم و الإبداع من الجهات الفاعلة التي تخضع للمعايير النمطية و النماذج التي تناقض إحياء التراث.

ولإدماج النسيج التراثي في التوسعات الحضرية الجديدة لابد من أخذ البعد التراثي العمراني و المعماري للمدينة بعين الاعتبار.

**الكلمات المفتاحية:** التراث، التوسع العمراني، الحفاظ على التراث، مدينة تاريخية، تبسة.